

Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

Coloured covers/
Couvertures de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured plates/
Planches en couleur

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Show through/
Transparence

Tight binding (may cause shadows or distortion along interior margin)/
Reliure serré (peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure)

Pages damaged/
Pages endommagées

Additional comments/
Commentaires supplémentaires

Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

Only edition available/
Seule édition disponible

Pagination incorrect/
Erreurs de pagination

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

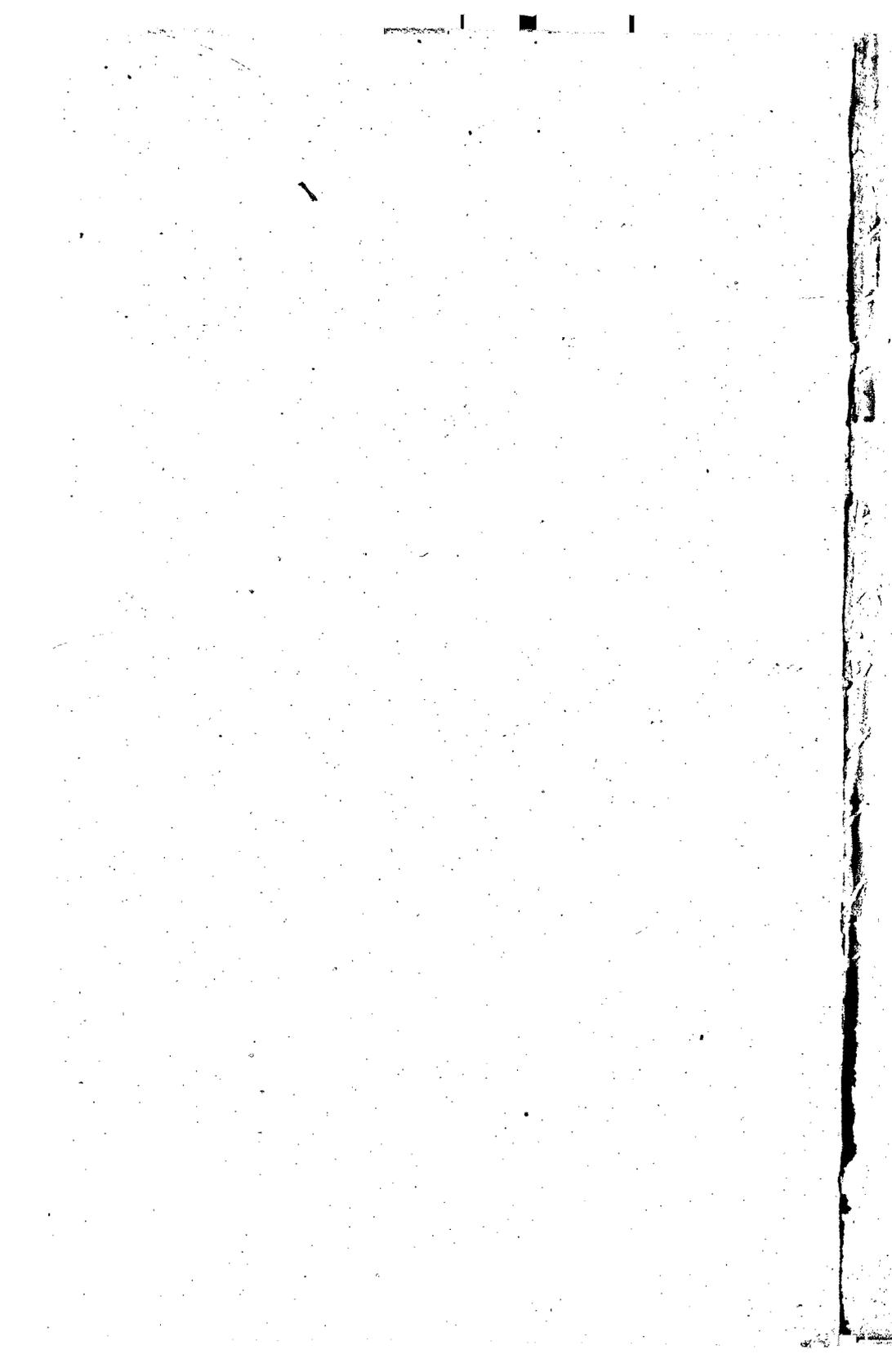
Pages missing/
Des pages manquent

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Maps missing/
Des cartes géographiques manquent

Plates missing/
Des planches manquent

Additional comments/
Commentaires supplémentaires



MONSEIGNEUR

P 73-

JOSEPH-OCTAVE PLESSIS

PREMIER ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

PAR

57

L. O. DAVID.

DEUXIÈME ÉDITION

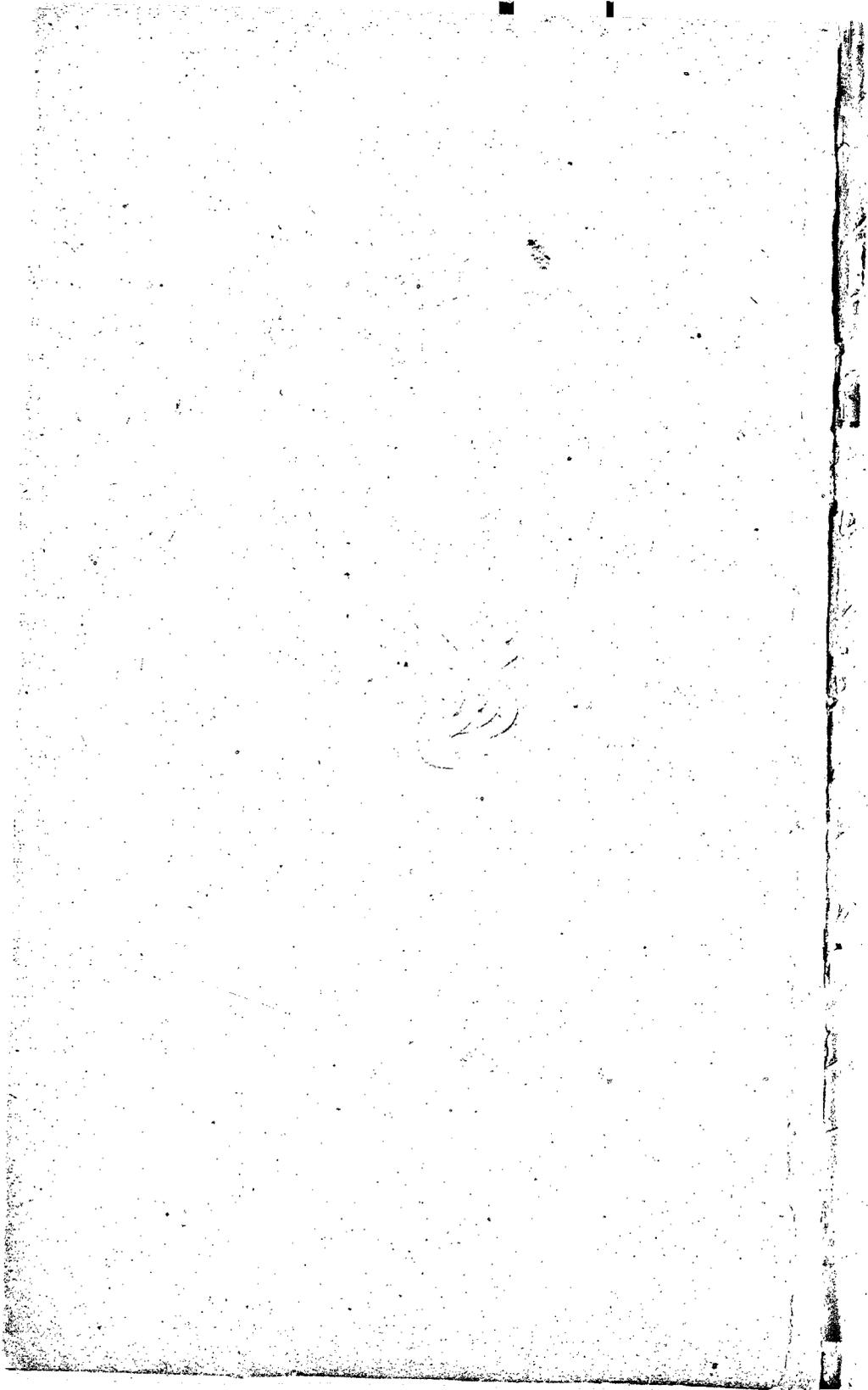
REVUE, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.



MONTREAL
LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

CADIEUX & DEROME

1883

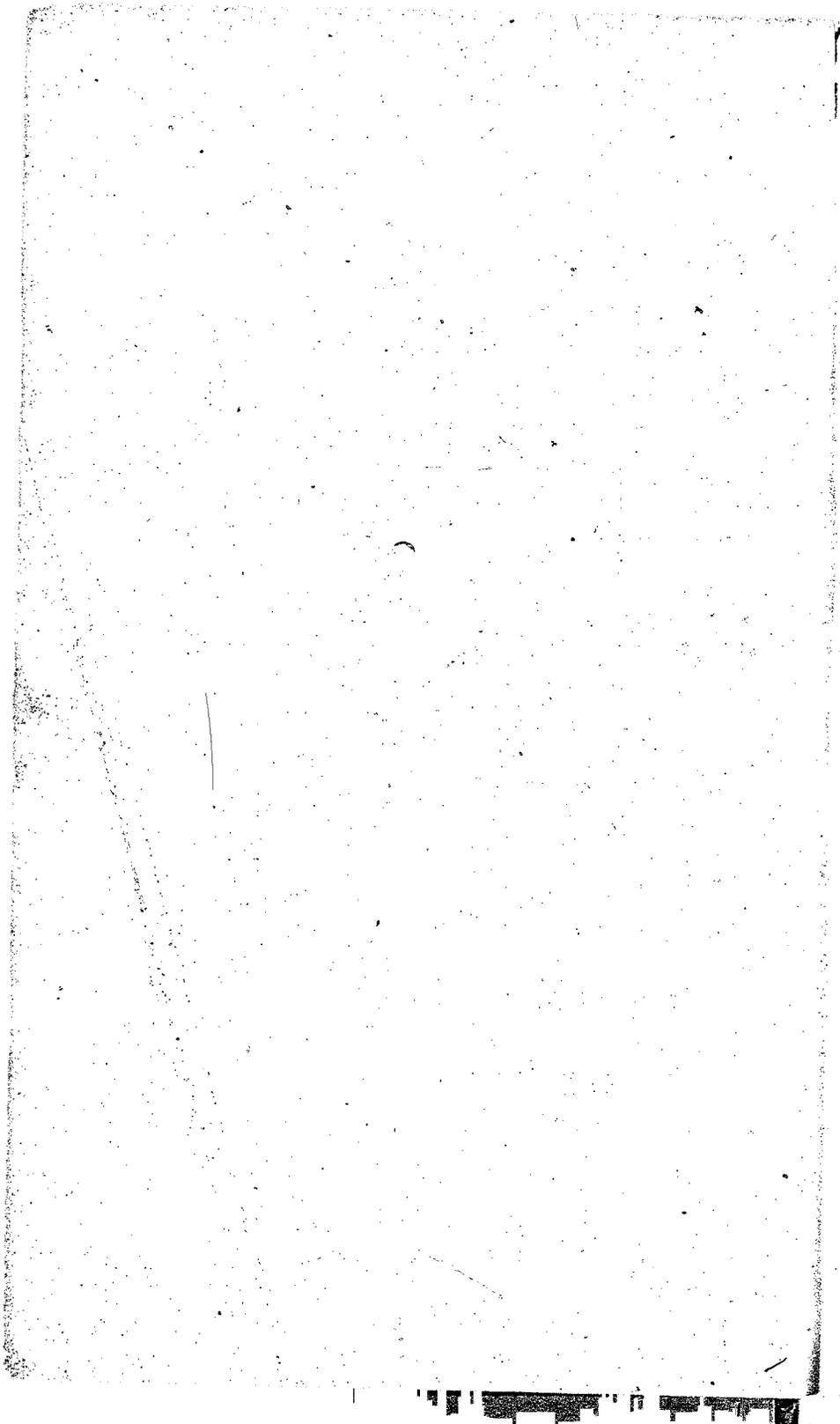


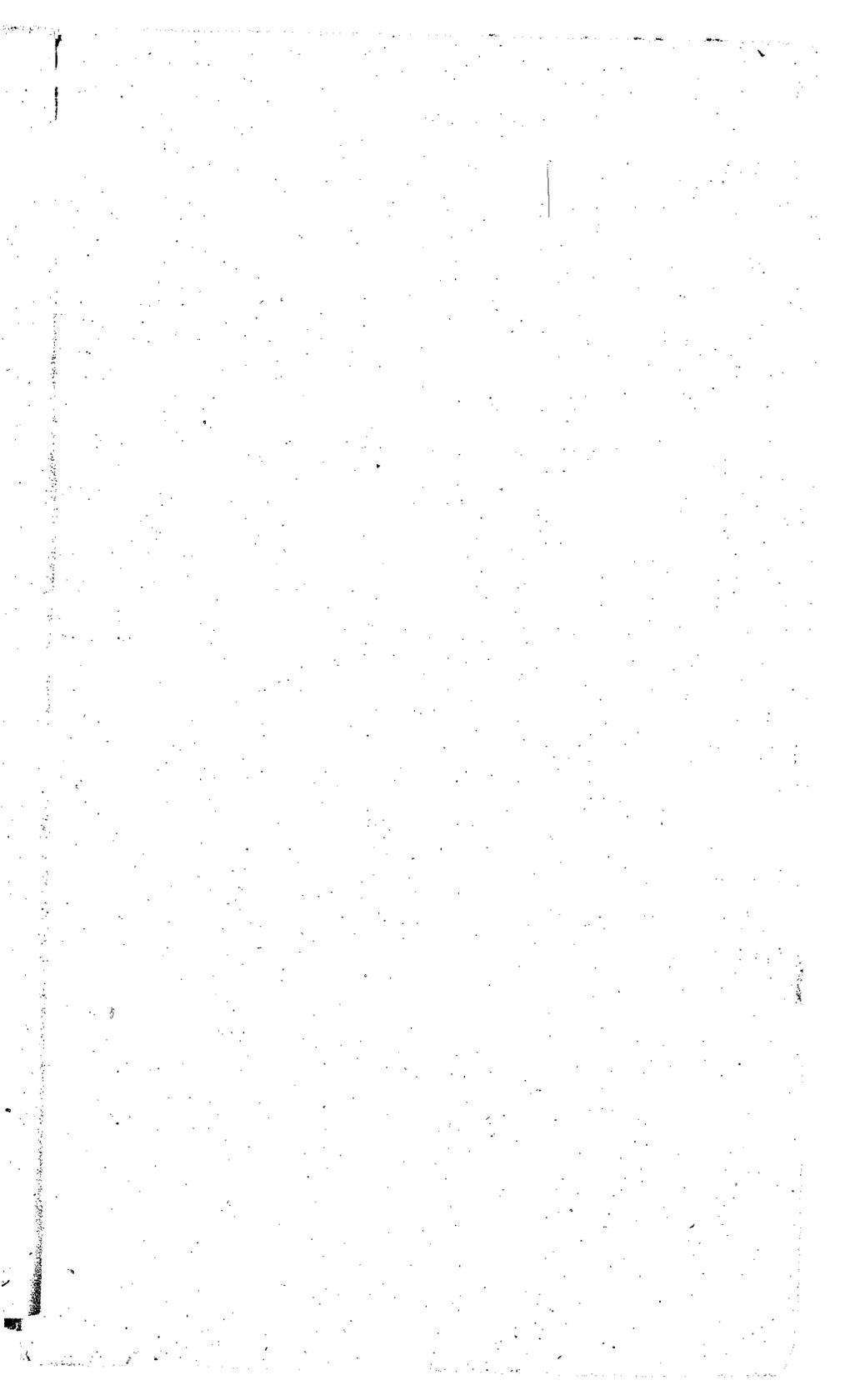
BIBLIOTHÈQUE
RELIGIEUSE ET NATIONALE

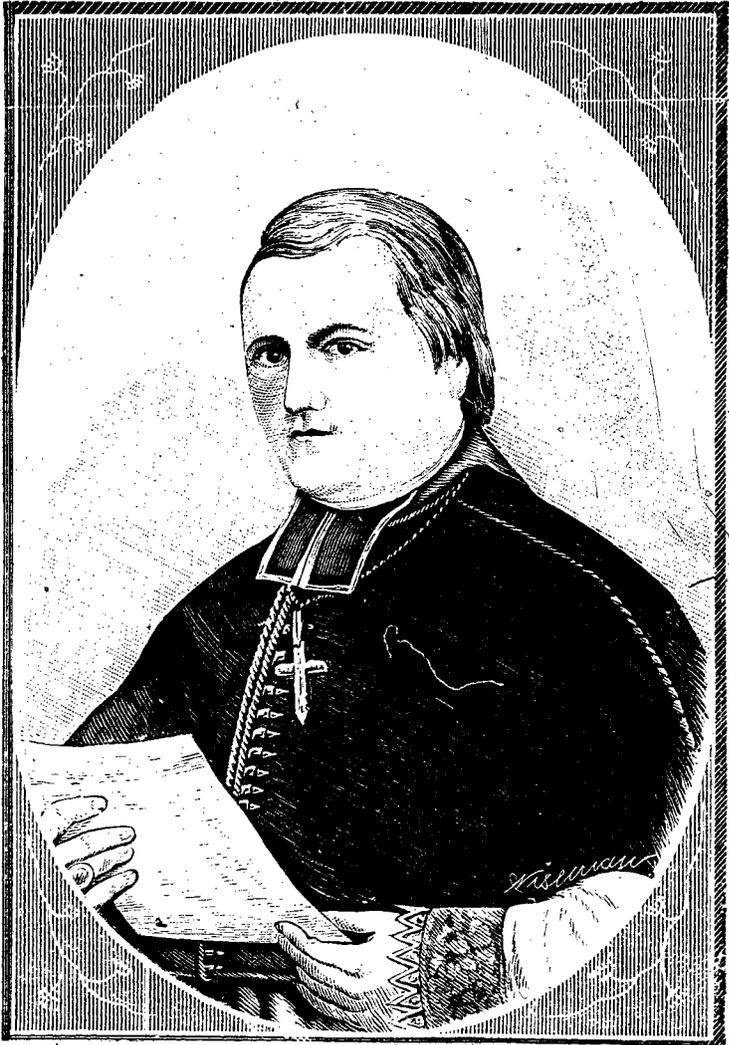
APPROUVÉE

PAR MGR L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.

1^{re} SÉRIE IN-12







MONSEIGNEUR JOSEPH-OCTAVE PLESSIS

Premier archevêque de Québec.

MONSEIGNEUR

JOSEPH-OCTAVE PLESSIS

PREMIER ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

PAR

L. O. DAVID.

DEUXIÈME ÉDITION

REVUE, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.



MONTRÉAL

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

CADIEUX & DEROME

1883

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du
Canada en l'année mil huit cent quatre-vingt-trois,
par CADIEUX & DEROME, au bureau du Ministre de
l'Agriculture à Ottawa.

MONSEIGNEUR PLESSIS.

Au moment où la Nouvelle-France passait, après une lutte héroïque et désespérée, sous la domination anglaise, la Providence, qui veillait sur ses destinées, faisait naître à Montréal, dans une humble et pieuse famille, un enfant de prédilection que l'Eglise baptisait sous le nom de Joseph-Octave Plessis. Son père, sieur Joseph Plessis, et sa mère, Louise Ménard, avaient une grande réputation de foi, de vertu et de probité. Ils accueillirent avec joie la naissance de cet enfant dont ils résolurent de faire, à tout prix, un bon chrétien et un bon citoyen. Ils virent bientôt avec bonheur que leurs peines ne seraient pas perdues. Joseph-Octave était doué d'une belle intelligence et du caractère le plus heureux.

Après quelques mois passés dans l'école paroissiale du célèbre père Lucette, il entra à l'école latine que monsieur Curateau ouvrit

d'abord à la Longue-Pointe et continua au château Vaudreuil, dans la ville de Montréal. Cette école devint plus tard le collège de Montréal, où la jeunesse fait sans bruit et sans éclat de si fortes études. Mais à cette époque, l'école de M. Curateau, la principale maison d'éducation de Montréal, avait des proportions très modestes ; on y enseignait bien les belles-lettres, mais on n'allait pas plus loin ; la rhétorique était la colonne d'Hercule. Ceux qui désiraient terminer leurs études étaient forcés d'aller au petit séminaire de Québec.

Or, aller à Québec en ce temps-là n'était pas chose facile et agréable comme aujourd'hui ; on ne s'endormait pas, le soir, à Montréal, à bord d'un de ces palais flottants qui sillonnent maintenant le Saint-Laurent, pour se réveiller à l'ombre du cap Diamant. C'était l'époque paisible où les goëlettes et les calèches d'heureuse mémoire se disputaient seules la faveur publique. On partait quelquefois de Québec le vingt-cinq juillet et on arrivait à Montréal vers le premier septembre, cinq semaines après ; souvent, lorsque les élèves dont les parents demeuraient à Montréal

mettaient le pied sur le seuil de la maison paternelle, la vacance était finie ; ils l'avaient passée en goëlette.

“ Bien différent était la voie de terre, dit le savant abbé Ferland, pour les vigoureux gaillards qui préféraient la suivre. Réunis dans la chapelle du séminaire, les voyageurs saluaient par un cantique la protectrice des pèlerins ; puis la bande joyeuse défilait ; elle poussait un cri d'adieu au milieu de la grande cour, et comme une volée d'outardes, se dirigeait vers l'ouest, qui pour elle renfermait la terre promise. ”

“ Avec six semaines de vacances à l'horizon, un léger paquet sur les épaules, et un cœur bondissant de plaisir, le jeune étudiant marchait lestement, tantôt au refrain de quelque chanson populaire, tantôt au milieu des gais propos et des rires bruyants de ses compagnons. Vers le milieu du jour, on s'arrêtait sur le bord d'un ruisseau, ou au pied de quelque *orme* séculaire ; les sacs se vidaient, et les provisions établies sur l'herbe disparaissaient rapidement devant l'appétit des voyageurs, le soir on

“ frappait à la porte d'une de ces blanches
“ maisons qui bordent le grand chemin de-
“ puis Québec à Montréal ; le costume de
“ séminariste procurait partout un accueil
“ favorable et une bienveillante hospitalité.
“ La grande chambre était mise à la disposi-
“ tion de messieurs les écoliers ; pour eux
“ le feu pétillait plus ardent dans la chemi-
“ née, la nappe la plus blanche était étendue
“ sur la table, et les omelettes les plus re-
“ bondies se succédaient dans la poêle.

“ C'était dans la grange, sur le foin nou-
“ veau, que les voyageurs allaient se reposer
“ des fatigues de la journée ; avec l'air frais
“ en abondance, ils dormaient plus à l'aise
“ et n'avaient pas à redouter de visiteurs
“ incommodes.

“ Au soleil levant tous étaient sur pied ;
“ lorsque, après un bon déjeuner, le trésorier
“ de la bande offrait à la maîtresse du logis
“ de payer les dépenses causées par lui-même
“ et par ses compagnons, il était arrêté par
“ un refus, que suivait une invitation de ne
“ pas oublier la maison quand ils descen-
“ draient.

“ M. Plessis racontait souvent et gaiement
“ les incidents d’un voyage qu’il avait ainsi
“ fait, avec quelques ecclésiastiques et les
“ écoliers les plus vigoureux de la philoso-
“ phie. Cet épisode de sa vie d’étudiant avait
“ laissé dans sa mémoire les souvenirs les
“ plus agréables.”

Lorsque le jeune Plessis eut appris tout ce que le bon M. Curateau pouvait lui enseigner, il refusa d’aller continuer ses études à Québec et manifesta le désir de rester à la maison paternelle. Nous croyons devoir détacher ici une des jolies pages de M. Ferland.

“ Monsieur Joseph Plessis, à qui l’étudiant
“ communiqua son projet, ne voulut point
“ forcer les inclinations de son fils ; mais d’un
“ autre côté, il comprenait qu’il ne fallait pas
“ compromettre l’avenir de ses enfants en se
“ prêtant à leurs fantaisies. Il était père
“ comme on l’était alors, c’est-à-dire le chef
“ de la famille. Tout en se rendant aux justes
“ demandes de son fils, il aurait cru manquer
“ à son devoir s’il se fût laissé guider par des
“ projets éphémères. “ C’est bien, Joseph, ”
“ répondit-il au jeune homme : “ demain vous

“ quitterez le capot d'écolier ; vous prendrez
“ le tablier et vous descendrez avec moi à la
“ forge. Quand vous voudrez reprendre vos
“ études, vous m'en avertirez.” Ce n'était
“ pas précisément la réponse qu'attendait
“ l'écolier ; mais il fallait se soumettre, car,
“ suivant une expression, la parole de son père
“ était *une parole de roi*.

“ Le jour suivant, Joseph-Octave Plessis
“ maniait le soufflet et frappait l'enclume !
“ Les heures semblaient longues au nouvel
“ ouvrier peu accoutumé aux travaux
“ manuels ; en effet, pour un étudiant qui se
“ sentait plus de force dans l'intelligence que
“ dans les poignets, l'épreuve était fort dure.
“ Néanmoins, pendant toute une semaine, il
“ tint ferme contre la fatigue du corps et
“ surtout contre l'ennui de l'esprit, qui se
“ trouvait privé de sa nourriture habi-
“ tuelle.

“ Il fallut enfin céder sous le poids de la
“ lassitude et du dégoût ; avec l'assentiment
“ de son père, le jeune Plessis déposa le tablier,
“ reprit l'habit d'écolier, et, dans l'automne
“ de 1780, partit avec son frère pour aller

“ terminer ses études au petit séminaire de
“ Québec. ”

Le 29 novembre 1786, un beau jeune homme de vingt-trois ans, pieusement agenouillé au pied des autels, se dévouait au service de Dieu et de la religion. Déjà il avait enseigné les belles-lettres et la rhétorique pendant plusieurs années au collège de Montréal avec un grand succès, et il avait été jugé digne d'être le secrétaire de Mgr Briand, qui avait pour lui la plus grande estime.

Ses talents et ses vertus lui avaient fait une grande réputation dans le clergé et parmi les fidèles, et le faisaient considérer comme une des gloires futures de l'Eglise du Canada.

Aussi, une foule nombreuse se pressait autour du sanctuaire de la cathédrale pour assister à l'ordination du jeune lévite. On admirait ses traits nobles et distingués, son attitude digne et modeste, sa physionomie remarquable.

Avec quelle joie l'illustre évêque, dont il avait été l'ami, le confident et le digne élève, recevait ses vœux et lui conférait les sublimes

pouvoirs du sacerdoce ! Avec quel bonheur il entrevit dans l'avenir tous les bienfaits que cette belle vocation allait procurer au troupeau confié à ses soins !

Il y a dans l'ordination d'un prêtre quelque chose qui élève l'âme et l'impressionne vivement !

Un jeune homme est arrivé au terme de ses études, au but désiré dont la pensée a tant de fois soutenu son courage défaillant ; il lui faut choisir la destinée qui convient le mieux à ses goûts, à ses aptitudes, au développement de ses talents et de ses connaissances : il est sur le seuil de la vie réelle.

Deux routes s'offrent à lui. L'une lui apparaît pleine d'enchantements et de jouissances, jonchée de fleurs, chargée de parfums ; il voit les honneurs, la richesse et la gloire réservés au talent, il entend les applaudissements qui l'accueillent à son passage ; des hommes puissants lui tendent la main et lui offrent de l'enrôler sous leur drapeau.

L'autre est semée de pierres aiguës, bordée de ronces et d'épines ; il ne peut faire un pas

sans s'écorcher les pieds ; il entend des cris de douleur : ce sont des femmes en pleurs, des moribonds à la figure cadavérique, au regard éteint, des mendiants couverts de haillons qui lui demandent des secours et des consolations ; il ne voit partout que tombes, emblèmes de tristesse, de désolation et de souffrance.

D'un côté c'est la vie, la liberté, la joie et les plaisirs, la réalisation de tous les rêves qui l'ont bercé depuis son enfance ; c'est le printemps avec sa verdure, son soleil, ses fleurs, ses harmonies, sa brise parfumée, ses joyeux murmures. De l'autre côté, c'est l'esclavage du cœur et de la pensée, les humiliations, la contrainte, le sacrifice, la mort à tous les entraînements, à toutes les séductions de la nature ; c'est l'automne avec ses sombres nuages, ses arbres dépouillés, son manteau funèbre, ses frimas et ses tempêtes.

Et ce jeune homme est dans toute la vigueur de l'âge, dans le bouillonnement de toutes les passions, l'épanouissement de la jeunesse, de la santé et des sentiments les plus puissants et les plus féconds de l'humanité,

dans les exaltations d'une imagination surexcitée par les mirages trompeurs de l'horizon et les séductions de l'inconnu !

Un combat terrible se livre dans son âme, tout son être est bouleversé. Il prie, se recueille et réfléchit, mesure le temps avec l'éternité, le ciel avec la terre, et un jour, après une lutte pleine d'angoisses, après avoir écarté bien souvent de ses lèvres la coupe du sacrifice, il marche à l'autel, s'y prosterne la face contre terre, et se relève prêtre.

A quarante ans, à l'âge du désenchantement et des déceptions, lorsque l'âme fatiguée peut apprécier à leur juste valeur les choses de ce monde, ce sacrifice ne serait pas aussi méritoire ; mais à vingt-trois ans, il est admirable et prouve éloquemment la divinité de la religion qui le produit depuis dix huit siècles.

Ce tableau, qui pourrait paraître chargé dans certains cas, ne l'est pas à l'occasion de Joseph-Octave Plessis. Il n'y a pas de doute que le monde lui aurait assuré l'avenir le plus brillant, et qu'il serait devenu l'égal des Bédard, des Vallières et des Papineau, sinon leur supérieur.

Voyons ce qu'il a été dans l'Eglise.

Lorsque le jeune Plessis fut fait prêtre, Mgr D'Esgly venait de remplacer Mgr Briand comme évêque de Québec et s'était adjoint Mgr Hubert, qu'il chargea spécialement de l'administration diocésaine. Mgr Hubert le choisit pour son secrétaire et ne craignit pas de faire partager à ce jeune prêtre de vingt-trois ans les labeurs et la responsabilité de sa position. On peut dire même que M. Plessis commença dès lors à remplir les fonctions de coadjuteur, tant ses conseils exerçaient d'empire sur les délibérations et les actes de son évêque.

En 1792, il fut chargé de remplacer, dans l'importante cure de Québec, M. David-Augustin Hubert, qui venait de se noyer en traversant de Québec à l'île d'Orléans, victime de son zèle apostolique.

En 1797, Mgr Denault, successeur de Mgr Hubert, le nommait son grand-vicaire et annonçait avec bonheur qu'il avait choisi le jeune curé de Québec pour être son coadjuteur. Le clergé et les fidèles applaudirent à ce choix qui assurait à l'Eglise un chef

capable de la gouverner dans les circonstances les plus critiques. Il avait déjà fait ses preuves et donné l'idée de ce qu'il serait en face de la persécution. Aussi, le fanatisme protestant, qui commençait à s'agiter, crut devoir protester contre ce choix dangereux pour ses desseins. Le général Prescott, alors gouverneur de la province, finit cependant par se rendre aux vœux de l'opinion publique.

Mais Rome était alors désolée. Pie VI, ayant déplu au grand conquérant qui faisait trembler l'univers, avait été enlevé du Vatican et jeté dans l'exil. La bulle qui ratifiait le choix de l'évêque et de la population du Canada n'arriva qu'en 1800.

Le ving-cinq janvier 1801 fut un jour de joie pour les fidèles de la province de Québec. Joseph-Octave Plessis était sacré évêque en présence du gouverneur, des personnages les plus distingués du pays et d'une foule immense accourue de tous côtés pour assister à cette fête splendide et rehausser le triomphe du prêtre bien-aimé dont le nom était gravé dans tous les cœurs.

En 1806 il montait sur le siège épiscopal de

Québec, devenu vacant par la mort de Mgr Denault.

Comme tous les hommes providentiels, il arrivait dans le temps où la population française et catholique du Canada avait besoin de fortes têtes et de grands cœurs pour la défendre et la protéger. C'était l'époque où des ennemis puissants travaillaient à ressusciter des projets déjà tramés plus d'une fois contre l'existence d'une nationalité et d'une religion qu'ils détestaient.

La révolution américaine était venue à propos au secours des Canadiens-Français ; en face du soulèvement de ses colonies, l'Angleterre avait compris le danger de mécontenter des hommes dont elle avait besoin pour défendre sa puissance en Amérique. Mais, une fois le danger disparu, l'oligarchie fanatique qui inspirait le gouvernement du Canada avait recommencé ses persécutions.

Supprimer les biens des Jésuites et du séminaire de Montréal ; organiser par tout le pays un système exclusif d'éducation protestante ; soumettre la nomination des prêtres, l'érection des paroisses et l'exercice de la re-

ligion catholique à la suprématie royale et au bon plaisir des gouverneurs, furent les principaux articles du programme qu'elle chercha à faire triompher en Angleterre. Les Ryland, les Mountain et les Sewell prédisaient que l'exécution de ce programme détruirait, dans l'espace de dix ans, le catholicisme en Canada.

Mgr Plessis prit les rênes du pouvoir ecclésiastique dans ces circonstances difficiles. Il hésita, un instant, en face d'une situation qui lui imposait une si grande responsabilité ; mais son courage et son intelligence étaient à la hauteur des événements ; il entreprit la lutte. Elle fut longue, cette lutte, elle fut rude aussi, sous Craig surtout, ce gouverneur de sinistre mémoire, dont l'administration arbitraire porte dans l'histoire le nom de *règne de la terreur*.

Pendant que Sir James Craig et la faction qui l'inspirait cherchaient à mettre dans l'esclavage la Chambre d'assemblée, faisaient saisir les presses du *Canadien* et lançaient des mandats d'arrestation contre les Canadiens Français les plus influents, ils travaillaient

avec une égale ardeur à miner l'influence du clergé. Ruses, artifices, séductions, menaces et violences, tout fut mis en œuvre pour vaincre la persistance de l'évêque et lui arracher des concessions.

Lorsque Mgr Plessis était arrivé à l'épiscopat, on avait fait des efforts énergiques mais inutiles pour l'empêcher de prêter serment d'allégeance en sa qualité d'évêque catholique de Québec. Le digne prélat ayant pris ce titre plus tard, dans un mandement où il demandait des prières pour le souverain pontife Pie VII, alors prisonnier à Savone, une tempête terrible éclata et on résolut de porter un coup décisif.

Le fameux Ryland partit pour l'Angleterre, en 1810, muni des instructions du gouverneur et porteur d'un mémoire violent dans lequel on suggérait de traduire Mgr Plessis devant les tribunaux criminels du pays et on indiquait les moyens d'en finir avec une religion et une nationalité *odieuses* à la bureaucratie anglaise.

Comme on le sait, on était moins fanatique ou du moins plus prudent en Angleterre ; on

loua la loyauté et l'énergie du gouverneur et de sa clique, mais on les pria d'attendre et d'espérer.

L'histoire et la tradition ont conservé le souvenir des entrevues et des discussions que Mgr Plessis eut avec Craig. Elles nous montrent ces deux personnages illustres dissertant sur l'éternelle et épineuse question des relations de l'État avec l'Église, des droits et prérogatives de ces deux pouvoirs souverains. Le farouche gouverneur s'impatientait parfois; lui qui supportait si difficilement la contradiction, et qui croyait que le meilleur moyen de convaincre les gens était de les envoyer en prison, il se révoltait contre les résistances et les savantes dissertations de Mgr Plessis.

Mais la patience, l'esprit de conciliation, le tact et la politesse de l'illustre évêque le calmaient et le forçaient à écouter avec respect.

Craig ne pouvait s'empêcher de rendre hommage au désintéressement de Mgr Plessis. Ecrivain, un jour, à un ami, il disait :

“ J'ai dernièrement conversé avec Plessis :

“ je lui ai parlé de sa position et de celle de
“ son clergé..... Il m'exprima le désir que
“ cette affaire se terminât. Il me dit qu'il
“ allait aux Trois-Rivières dans quelques
“ jours, et me pria de remettre la question
“ jusqu'après son retour... Quand il est revenu
“ ici, je l'ai trouvé tout changé, car sa cons-
“ cience ne lui permettait pas de consentir
“ à ce que la couronne nommât aux cures.
“ Je lui dis aussitôt qu'il était inutile de con-
“ tinuer la conversation ; que cela ne dépendait
“ ni de son refus ni de son consentement ; que
“ ce droit appartenait à la couronne et serait
“ certainement repris tôt ou tard par le roi.
“ Notre conversation dura deux heures et
“ demie, mais sans aucun résultat ni d'un
“ côté ni de l'autre.... Nous nous séparâmes
“ bons amis.”

Mgr Plessis a rendu compte, dans une lettre
à son grand vicaire, M. Roux, de cet entretien.
Nous en détachons les lignes suivantes :

“ Hier, j'eus avec son Excellence le gou-
“ verneur une conversation de sept quarts
“ d'heure, dans laquelle il s'épuisa à parler, et
“ moi aussi, sans que nous fussions d'accord

“ sur le seul point qui fut agité, savoir la
“ nomination aux cures..... J'ajoutai que
“ personne n'était plus soumis que moi, ni
“ plus affectionné au gouvernement; que
“ j'avais pour principe général de seconder
“ ses vues dans tout ce qui ne blessait pas
“ ma conscience, mais qu'il m'était défendu
“ d'aller au-delà; que je sentais plus que
“ personne le désagrément d'occuper une
“ place qui n'était pas avouée et d'y vivre
“ dans la pauvreté, mais que je consentirais
“ volontiers à de plus grandes privations
“ plutôt que de faire des démarches qui me
“ discréditeraient auprès de mon clergé et de
“ mon peuple, engageraient ma conscience et
“ seraient considérées comme une trahison
“ envers l'Eglise, comme une vente de mon
“ épiscopat, surtout s'il en résultait pour moi
“ quelque addition de revenu; qu'ayant fait
“ autant que mes prédécesseurs pour le
“ service du gouvernement, j'espérais que ce
“ gouvernement ne voudrait pas me mal-
“ traiter plus que mes prédécesseurs ne
“ l'avaient été, et que, de plus, je tâcherais
“ de mériter de plus en plus sa protection,

“ non pour moi qui avais passé le méridien
“ de la vie, mais pour les fidèles au salut
“ desquels je m'intéressais ; que la divine pro-
“ vidence, qui dirigeait les cœurs et les esprits
“ amènerait sans doute des circonstances plus
“ favorables.”

Les Etats-Unis devaient être pour nous une occasion de salut, en 1812, comme ils l'avaient été en 1776 ; on allait avoir besoin de nous, il fallait nous ménager.

Craig était parti, laissant une mémoire détestée et la nationalité qu'il avait voulu détruire plus forte et plus confiante que jamais.

Sir George Prévost était arrivé, chargé d'une mission de paix et de conciliation. Résolu de se gagner les bonnes grâces du clergé, il eut plusieurs entrevues avec Mgr Plessis, lui fit des promesses séduisantes pour l'engager à faire des concessions, et lui demanda un mémoire contenant ses idées et ses principes.

L'illustre évêque fit ce mémoire qu'il comença par ces paroles remarquables :

“ Je suis obligé de déclarer d'avance qu'aucune offre temporelle ne me ferait renoncer

à aucune partie de ma juridiction spirituelle. Elle n'est pas à moi ; je la tiens de l'Eglise comme un dépôt qu'il ne m'est nullement permis de dissiper et dont il faut que je rende compte."

Les adversaires de Mgr Plessis cherchaient leurs armes dans les articles du traité de 1763 et de 1774, qui nous accordaient le libre exercice de la religion sans préjudice aux lois d'Angleterre et à la suprématie royale. S'appuyant sur cette réserve, ils prétendaient que la nomination des prêtres et des évêques appartenait au roi d'Angleterre, et que toute interprétation contraire était une atteinte portée à sa suprématie.

Mgr Plessis revendiqua avec beaucoup de talent et d'énergie les libertés de l'Eglise catholique ; démontra que depuis la conquête on avait reconnu la juridiction des évêques catholiques et leurs titres ; que le traité de Paris ayant accordé aux habitants du Canada le libre exercice de leur religion, avait par là même admis l'existence légale des prêtres et des évêques nécessaires à cet exercice, et que l'Eglise devait être guidée par l'ancien droit,

suivant lequel l'évêque était élu par le clergé et confirmé par le métropolitain ou par le pape, sous le bon plaisir du souverain.

Mgr Plessis eut bientôt le bonheur de voir ses généreux efforts couronnés de succès.

La guerre avait éclaté entre l'Angleterre et les Etats-Unis. L'évêque de Québec écrivit des lettres pastorales et des mandements patriotiques pour exciter la loyauté et l'esprit guerrier de la population. Il disait dans une de ces lettres pastorales :

“ Le succès a pleinement répondu à vos efforts, auxquels on peut attribuer cette ardeur qui, chaque jour, se développe de plus en plus pour seconder les vues du gouvernement et concourir unanimement et efficacement à la défense de la province. Nul spectacle plus consolant que celui du patriotisme et de la piété se donnant la main l'un à l'autre, de manière que les fidèles les plus empressés de se purifier par la réception des sacrements sont aussi les premiers rendus où les ordres de leurs officiers les appellent, et les plus prêts à voler au combat.”

Quelques jours après, il adressait des avis

et des exhortations à tous ses diocésains, et plus particulièrement à ceux qui surveillaient les mouvements de l'ennemi près de la frontière.

“ Deux choses vous sont nécessaires, miliciens chargés sur la frontière de nos plus chers intérêts, et vous commandants et officiers de ces corps estimables ! La première est de ne pas mettre votre confiance dans vos propres forces, comme feraient des infidèles : *hi in curribus et hi in equis*. Les brillants succès que nous attendons de votre ardeur militaire reposent essentiellement sur la bénédiction que Dieu voudra bien donner à vos armes : *nos autem in nomine domini nostri invocabimus*. La seconde est de fuir les vices qui, en vous rendant indignes de la protection du ciel, pourraient attirer sur votre patrie quelque fâcheux et humiliant revers.....

“ Et vous, N. T. C. F., qui, éloignés du champ de bataille, prenez néanmoins une part si vive au sort de nos guerriers et vous montrez impatients d'être appelés à partager leurs travaux ; vous, femmes pieuses, qui, avec une émotion mêlée de confiance, vous

attendez au départ de vos époux comme vous avez consenti à celui de vos enfants ; prêtres, dont le zèle ardent pour la cause publique s'est communiqué si efficacement à vos ouailles par le ministère de la parole, ou qu'une charité attentive a conduits au camp pour y encourager vos jeunes paroissiens, que vous reste-t-il à faire ? sinon de lever les mains vers le ciel, comme Moïse, si l'armée d'Israël en venait aux prises avec les Amalécites. ”

Guerriers, ” leur disait-il dans son mandement du onze novembre, “ c'est à vous qu'il appartient de vous opposer comme un mur à l'approche des ennemis et de déconcerter leurs mesures. Ils cesseront d'être redoutables dès que le Dieu des armées combattra avec vous ; sous sa sainte protection, marchez au combat comme à la victoire ; soutenez cette réputation d'obéissance, de discipline, de valeur et d'intrépidité que vous ont méritée vos premiers succès. Votre confiance ne sera pas vaine si, en exposant vos vies pour la défense de votre pays et de vos foyers, vous avez soin, avant toutes choses, de faire votre paix avec Dieu. ”

Les Canadiens-Français prirent les armes avec enthousiasme et contribuèrent par leurs glorieux exploits à repousser l'invasion. L'Angleterre crut qu'après tout, une population qui venait de verser si généreusement son sang pour elle, et une religion si loyale méritaient d'être respectées.

Mgr Plessis recevait bientôt des lettres qui reconnaissaient son titre et sa juridiction d'évêque catholique de Québec, et lui accordaient des appointements de mille louis par année avec un siège dans le conseil législatif. Plus tard, il voyait se réaliser une idée qu'il avait caressée et cherché à faire triompher depuis bien des années.

Toute l'Amérique anglaise, depuis l'île du Cap Breton jusqu'au territoire du Nord-Ouest, ne formait alors qu'un vaste diocèse soumis à la juridiction de l'évêque de Québec. Démembrer cette vaste contrée et en former plusieurs diocèses lui paraissait une chose nécessaire au progrès de la religion et à la propagation de la foi.

Déjà, il avait, le premier, fait arborer la croix dans le vaste territoire de la Rivière-

Rouge, et, dans le Haut-Canada comme dans les provinces du golfe Saint-Laurent, il avait semé les œuvres de son zèle et de son dévouement apostolique.

Le Saint-Siège se prêta volontiers à l'accomplissement de projets destinés à servir si puissamment les intérêts de la religion. Mais il fallait aussi le concours du gouvernement anglais, si prévenu contre tout ce qui pouvait favoriser l'accroissement de l'influence du clergé et les progrès de la religion catholique en Canada.

Les nouveaux évêques avaient absolument besoin d'être reconnus par l'autorité civile pour ériger de nouvelles paroisses, construire des églises, acquérir les terrains nécessaires aux fabriques, faire respecter leurs décisions, rendre valides tous leurs actes touchant au temporel.

Mgr Plessis crut qu'il ne pourrait réussir qu'en allant à Londres plaider en personne sa cause auprès des autorités, la porter au pied du trône même. Il se décida à entreprendre ce long et pénible voyage, cette difficile et délicate mission.

Il partit pour l'Europe, dans le mois de juillet 1819, accompagné de MM. Lartigue et Turgeon devenus depuis tous deux évêques, se présenta devant les ministres du roi, les surprit par la sagesse de ses pensées, la force de ses arguments et la distinction de son esprit et de ses manières, luttâ contre leurs préventions, renversa leurs objections et remporta une victoire complète.

Heureux de ses succès, il se hâta d'aller à Rome où il obtint tout ce qu'il voulut. Peu de temps après, il pouvait, sous l'autorité du Saint-Siège et du gouvernement anglais, mettre à exécution le projet pour lequel il avait tant travaillé, déployé tant de talent et d'énergie.

Il était nommé archevêque de Québec ; les districts de Québec, des Trois-Rivières et de Gaspé, étaient placés sous sa juridiction immédiate et le reste de l'Amérique anglaise formait quatre grandes divisions dont chacune recevait un évêque suffragant et auxiliaire. On donnait à Mgr McEachern le Nouveau-Brunswick, les Îles du Prince-Edouard et de la Magdeleine ; à Mgr McDonald, le Haut-Canada ; à Mgr

Provencher, le territoire du Nord-Ouest, et à Mgr Lartigue, le siège épiscopal de Montréal.

A côté de la grande œuvre de l'émancipation de l'Église du Canada, Mgr Plessis en poursuivait une autre avec non moins de zèle et de succès : c'est celle de l'éducation. Il avait compris que le meilleur moyen d'assurer l'avenir de la religion et de la patrie était de leur préparer des défenseurs instruits et habiles. Les efforts de ceux qui avaient voulu briser nos destinées avaient rendu cette tâche difficile. La Chambre d'assemblée avait, dans un moment d'aveuglement, établi, en 1801, "l'Institution royale," loi inique destinée à anglifier le pays en le couvrant d'écoles protestantes. Les enfants n'y allaient pas, et ils restaient sans éducation.

Fonder des écoles et des collèges et faire disparaître cette loi injuste furent deux des grands objets de la vie de Mgr Plessis. Il trouva, pour réaliser la première partie de ce programme, des prêtres admirables dont le dévouement et les sacrifices jetèrent à Nicolet et à Saint-Hyacinthe les fondements de ces

deux brillantes maisons d'éducation qui nous ont fait tant de bien. Lui-même ne recula devant aucun sacrifice ; lorsqu'il trouvait dans une famille pauvre un enfant remarquable, il était heureux de se charger de son éducation. C'est à ce dévouement que nous devons quelques-uns de nos prêtres et de nos hommes les plus distingués, entre autres l'illustre Vallières.

Un jour, le prêtre qui faisait le catéchisme à la cathédrale disait à Mgr Plessis qu'il y avait parmi les enfants qui se préparaient à leur première communion un jeune Vallières dont les réponses étaient étonnantes et beaucoup au-dessus de son âge. Le dimanche suivant, Mgr Plessis faisait venir Vallières à son presbytère et lui posait une foule de questions. Il fut étonné de la mémoire, de la perspicacité et de la présence d'esprit de cet enfant qui avait appris seul à lire et à écrire et citait les auteurs avec le plus grand aplomb.

Il comprit qu'il avait sous la main un de ces diamants bruts qu'on trouve aussi difficilement au milieu des hommes que parmi les sables du désert. Il résolut de façonner, de

polir ce diamant pour en faire un jour la gloire de son pays et, peut-être, l'ornement du clergé.

—Aimerais-tu à faire tes études, lui dit-il, après un moment de réflexion.

—Ah ! oui, Monseigneur, c'est mon rêve.

—Eh ! bien, si tu veux rester avec moi, je commencerai dès demain à te donner des leçons de latin.

Vallières courut chez sa tante, où il demeurerait, pour lui annoncer le bonheur qui lui arrivait et revint, le lendemain, s'installer à l'évêché de Québec et commencer ses études.

Mgr Plessis s'arracha tous les jours à ses nombreuses occupations, sacrifia souvent ses moments de récréation pour faire la classe à son protégé. Les progrès rapides du jeune Vallières le récompensèrent de son dévouement. Jamais enfant n'apprit avec plus de facilité, ne comprit plus promptement. Mgr Plessis se félicitait tous les jours d'avoir découvert un pareil trésor, il prenait plaisir à raconter les bons mots de son Rémi, à parler de ses succès étonnants.

La législature du Bas-Canada avait passé,
3

en 1828, une loi équitable dans le but de favoriser l'établissement d'écoles catholiques, et cette loi avait été réservée à la sanction royale. Mgr Plessis mit tout en œuvre pour la faire adopter par le gouvernement anglais ; ses correspondances avec Lord Bathurst à ce sujet font foi de son habileté et de son énergie. Il lui fut donné de voir, avant de mourir, le triomphe des idées pour lesquelles il avait lutté pendant quinze ans ; il voyait disparaître, en 1824, cette grande injustice qui obligeait le Bas-Canada à soutenir une institution destinée à l'angliciser ; les fabriques obtenaient le droit de posséder des écoles paroissiales ou communes.

Quoiqu'il ne paraisse pas avoir eu d'abord une grande confiance dans les résultats du gouvernement représentatif et qu'il ait parfois exprimé à ce sujet des opinions qui nous étonnent, l'histoire admet qu'il sut au besoin servir la cause que défendaient les Bédard et les Papineau. Lorsqu'en 1822 l'Angleterre, cédant aux instances de nos ennemis acharnés, voulut nous imposer, sans nous consulter, cet infâme projet d'union avec le Haut-

Canada, dont l'objet était l'extinction de notre nationalité, quelle fut la voix puissante qui protesta avec le plus de force contre cet acte inique ? Ce fut celle de Mgr Plessis. Cette voix rétentit dans toute sa puissance aux oreilles des Lymburner, des Sherbrooke, des Bright et des Poynter, ces amis sincères des Canadiens-Français, pour stimuler leur zèle en notre faveur. Et c'est dans cette circonstance que Mgr Plessis écrivait à l'hon. M. Papineau, que le Bas-Canada avait député en Angleterre, une lettre d'encouragement et d'éloges qui les honore tous deux. Plus d'une fois ces deux grands hommes, les deux plus brillantes illustrations de l'époque où ils vécurent, s'entendirent et se prêtèrent un secours mutuel pour faire triompher le Bas-Canada dont ils étaient les chefs reconnus et vénérés. Ils réussirent encore, dans cette occasion, à éloigner du ciel de leur pays le nuage qui le menaçait. Puisse la patrie leur en garder une reconnaissance éternelle !

Mais cette vie si belle, si pleine de mérites, devait s'user et finir comme tout ce qui est humain. Lorsque le fils de l'humble forgeron

de Montréal, devenu l'un des plus grands évêques et des hommes les plus illustres de son pays, fut arrivé à l'âge de soixante et deux ans, Dieu trouva qu'il était temps de lui décerner la récompense de ses travaux et de ses vertus ; il l'appela à lui, le quatre décembre mil huit cent vingt-cinq.

La nation désolée s'inclina sur cette tombe auguste ; grands et petits, riches et pauvres vinrent y déposer le tribut de leur douleur et de leur respect. On aurait dit que le ciel de la patrie, devenu triste et sombre, avait perdu son astre le plus brillant. A Londres comme à Rome, dans les rangs les plus élevés de la société, sur les marches même du trône, on vit éclater les sympathies les plus nobles.

Ceux que le grand évêque avait le plus ardemment combattus pendant sa vie ne purent s'empêcher de joindre leur voix à ce concert unanime d'éloges et d'admiration.

Empruntons à M. l'abbé Ferland le récit des regrets et des démonstrations que provoqua la mort de Mgr Plessis.

“ Dans un clin-d'œil la nouvelle de sa mort
“ fut portée dans toutes les parties de la ville

“ de Québec et accueillie avec la plus pro-
“ fonde douleur.

“ Cette mort semblait produire un vide
“ que rien ne pourrait combler. L'évêque de
“ Saldes surtout était accablé de la perspec-
“ tive de recueillir cette succession : “ Vous
“ ne sauriez croire dans quel embarras nous
“ nous trouvons ici, ” écrivait-il à Mgr Poynt-
“ ter ; “ et que puis-je faire, moi, à mon âge
“ de soixante-treize ans, pour l'expédition des
“ affaires, qui se multiplient toujours de plus
“ en plus ? ”

“ La première stupeur passée, l'on songea
“ à rendre à l'illustre défunt les honneurs
“ qui lui étaient dus à si juste titre. D'abord,
“ comme il avait à plusieurs reprises témoigné
“ n'avoir aucune répugnance à ce que son
“ corps fût ouvert après sa mort, les docteurs
“ Forgues, Painchaud et Paront furent char-
“ gés de faire cette opération, en présence de
“ plusieurs membres du clergé. Son cœur
“ fut réservé pour être placé dans l'église de
“ Saint-Roch.

“ Le six, son corps fut transporté à l'église
“ de l'Hôtel-Dieu ; il était accompagné d'une

“ garde d'honneur, du clergé de la ville et des
“ paroisses voisines et d'une foule immense
“ de fidèles.

“ Le lendemain, il fut transféré de l'église
“ de l'Hôtel-Dieu à la cathédrale, au milieu
“ d'un concours empressé de citoyens de
“ toutes les classes et de toutes les dénomi-
“ nations. A la suite du cercueil marchaient
“ le gouverneur général, lord Dalhousie, les
“ officiers supérieurs de la garnison, les
“ membres du conseil exécutif et du conseil
“ législatif, les juges de la cour du banc du
“ roi. En vertu d'un ordre général, toutes
“ les troupes de la garnison, composées des
“ soixante-onze et soixante-dix-neuvième ré-
“ giments et d'un détachement de l'artillerie
“ royale, assistaient sous les armes ; le canon
“ tirait de minute en minute ; les magasins
“ et les boutiques étaient fermés : rien ne
“ manquait pour prouver que c'était un deuil
“ général.

“ A l'arrivée du convoi dans la cathédrale,
“ l'affluence du peuple devint si considérable,
“ que cet édifice, quoique spacieux, ne put en
“ contenir qu'une partie. Le service fut chanté

“ par Mgr Panet, accablé encore plus par la
“ douleur que par les années. M. Demers,
“ supérieur du séminaire, et qui avait été
“ nommé vicaire général dans le mois de
“ juin, prononça l’oraison funèbre avec une
“ éloquence qui répondait au besoin de tous
“ les cœurs.

“ Il était près d’une heure lorsque les
“ restes du vénéré prélat, regretté si sincère-
“ ment par son troupeau, furent déposés dans
“ une voûte de brique, pratiquée du côté de
“ l’évangile, sous la partie du sanctuaire qu’il
“ avait indiquée lui-même, et où il avait cou-
“ tume de faire son action de grâces, et de
“ passer un temps considérable en adoration
“ devant le saint Sacrement.

“ Le même jour, vers deux heures de
“ l’après-midi, le cœur de Mgr Plessis, ren-
“ fermé dans un vase de cristal de forme
“ cylindrique, fut transporté solennellement
“ de l’Hôpital-Général à l’église de Saint-
“ Roch. Un nombreux clergé précédait le
“ brancard sur lequel était posé le précieux
“ vase. Les syndics faisaient l’office de por-
“ teurs, et les citoyens du faubourg Saint-

“ Roch, accourus en foule, marchaient à la
“ suite de la procession.

“ Le quatorze décembre suivant, un ser-
“ vice solennel fut chanté dans l'église de
“ Saint-Roch par Mgr Panet. M. Ranvoyzé,
“ curé de Sainte-Anne du Nord, fit l'oraison
“ funèbre de l'illustre défunt. Pendant cette
“ cérémonie, à laquelle assista une foule im-
“ mense des citoyens de toutes les parties de
“ la cité, le cœur du prélat, déposé dans une
“ urne funéraire, apparaissait au-dessus du
“ catafalque. Après le service, le vase de
“ cristal qui le contenait fut renfermé dans
“ une boîte de plomb, et placé dans une exca-
“ vation pratiquée à l'intérieur du mur de la
“ chapelle de Saint-Roch. Sur une plaque
“ de métal, recouvrant le mur, fut gravé le
“ nom du défunt.

Le vingt-un décembre suivant, Mgr. Panet
mandait à l'évêque d'Halifax la lettre que venait de faire le Canada :

“ C'est avec peine que j'annonce à Votre
“ Grandeur la mort prompte et inattendue de
“ mon prédécesseur que nous pleurons tous.
“ Elle a eu lieu le quatre du courant, au mo-

“ ment que son médecin lui disait, en conversant, qu’il le trouvait mieux. C’est une perte irréparable pour le diocèse. Ici sur tout tout le monde, protestants comme catholiques, tous en ont été très affligés.”

Mgr Poynter lui répondait dans des termes qui méritent d’être consignés ici :

“ Je m’unis sincèrement aux sentiments de Votre Grandeur, à l’occasion du triste événement qui a privé le diocèse de Québec d’un prélat si distingué, les fidèles d’un père affectionné et tendrement aimé, le clergé, de son modèle et de son soutien, et je me ferai l’honneur d’ajouter, qui nous a enlevé, à vous et à moi, un ami bien cher.” (1)

Les mêmes éloges sortaient des bouches les plus vénérées ; c’est ainsi que M. Robert Gradwell, grand vicaire et agent de Mgr Plessis à Rome, faisait connaître la profonde impression qu’avait produite cette nouvelle sur le souverain pontife et les cardinaux qui connaissaient Mgr Plessis :

“ Peu de jours après ma dernière lettre à

(1) Mgr Poynter, 27 janvier 1826.

“ Mgr Plessis, j'ai eu la douleur d'apprendre
“ que l'Eglise avait perdu ce grand prélat...
“ Le Pape et les membres de la propagande
“ ont été profondément affligés de cette nou-
“ velle. ” (1)

“ Très cher seigneur, ” écrivait le cardinal
“ Somalia, préfet de cette vénérable congré-
“ gation, (2) “ nos âmes ont été frappées de la
“ plus profonde douleur en apprenant la la-
“ mentable nouvelle de la mort de l'illustre
“ évêque Jos. Oct. Plessis. ”

Les autorités civiles s'associèrent à ces témoignages de regret universel. Lord Dalhousie voulut les consigner dans une dépêche officielle : (3)

“ Prenant une part sincère dans le deuil
“ général, je me permettrai de vous offrir
“ mes condoléances sur la perte affligeante
“ que nous avons éprouvée par la mort de
“ Mgr Plessis, évêque catholique romain du
“ diocèse de Québec. Le peuple de cette pro-

(1) M. R. Gradwell, 12 mars 1826.

(2) Le Cardinal Somalia à Mgr. Panet, 18 février 1826.

(3) Lord Dalhousie à l'évêque de Saldes, 9 décembre 1826.

“ vince, de toutes les classes de la société, a
“ rendu justice à ses vertus et à son caractè-
“ re ; l’Église a perdu un prélat vénérable ;
“ le peuple un gardien ferme et infatigable
“ de ses intérêts spirituels ; le roi a perdu un
“ sujet loyal et fidèle. Comme le représen-
“ tant de Sa Majesté, en ce lieu, je suis parti-
“ culièrement heureux de reconnaître son
“ attention continuelle et ses bons procédés à
“ mon égard ; ils ont produit cette harmonie
“ qui a existé dans tous nos rapports ; et vous
“ pouvez juger que j’éprouve une sincère
“ douleur avec tout le pays, dans cette triste
“ circonstance. ”

Quelques mots suffirent pour compléter ma tâche.

Mgr Plessis n’était pas grand, mais il était gros, robuste et vigoureux ; il avait une tête forte et belle, solidement posée sur de larges épaules ; un front élevé, remarquable par la noblesse, l’élégance et la hardiesse des lignes ; des yeux magnifiques, au regard vif, distingué et pénétrant qui semblait capable de lire au fond de la mer comme au fond des âmes ; la bouche ferme, un peu soulevée, avait tous les

indices de l'énergie et de la bienveillance ; sa physionomie reflétait les charmes de son esprit, les qualités de son cœur. Son extérieur imposait à tous le respect et la confiance.

C'était une noble nature ; l'amour de Dieu et de la patrie, la charité, la générosité et la douceur s'y mêlaient à la vivacité, à l'enjouement et à la gaieté la plus attrayante. Ajoutons à cela un esprit fin, délicat, admirablement cultivé, une mémoire étonnante, un jugement profond, solide comme le roc, une vie pure exclusivement occupée de la gloire de Dieu et du bonheur des autres ;—et l'on comprendra le prestige et l'influence de cet homme, l'amitié et l'admiration qu'il inspirait à ses compatriotes comme aux étrangers.

Mgr Plessis ne manquait pas d'imagination et de sentiment, mais les sermons et discours qu'il a laissés se distinguent plus par l'éloquence de la raison que celle du cœur. C'était avant tout un homme d'esprit, de bon sens et de jugement, un philosophe, un administrateur remarquable et un diplomate habile. Les personnages distingués

du Canada et d'Angleterre, devant lesquels il plaida pendant tant d'années la cause de ses compatriotes et de son église, étaient étonnés de la largeur et de la sagacité de ses vues, de la profondeur et de la libéralité de ses convictions et de l'habileté avec laquelle il savait s'emparer de leur sympathie. C'était bien l'homme qu'il fallait pour agir sur ces esprits fiers, subtils et prévenus, pour les forcer à respecter une religion et une nationalité si bien représentées. Tous les gouverneurs qui eurent des rapports avec lui avouaient qu'ils avaient rencontré dans l'évêque Plessis un esprit supérieur et un grand caractère, un homme capable de leur tenir tête.

Il écrivait avec élégance et précision. On trouve dans le journal qu'il écrivit pendant son voyage en Europe des pages charmantes où se révèlent son esprit clair, fin et observateur. Les sermons et mandements que nous publions plus loin, permettront d'apprécier la nature de son esprit et de son caractère, ses talents d'écrivain et d'orateur. On est porté à y trouver au premier abord trop d'enthousiasme pour le gouvernement an-

glais et pas assez de sympathie pour la liberté politique et la France. Mais on était encore à cette époque, sous l'empire de l'effroi que la révolution française avait répandu dans le monde entier et on croyait que la Providence avait fait une faveur signalée au Canada en la faisant passer sous la domination anglaise à la veille de ce bouleversement social et religieux.

Il faut aussi tenir compte des efforts que Mgr Plessis était obligé de faire pour engager la population à combattre pour un gouvernement qui lui refusait la liberté politique.

On est moins étonné, quand on pense aux circonstances, de ne pas trouver dans les sermons et les mandements de Mgr Plessis des restrictions, des explications qui tempèraient la rigueur de certains principes, la sécheresse de certains sentiments.

Sa conversation vive, animée, semée de traits piquants, d'anecdotes plaisantes, était recherchée des hommes d'esprit. Les choses ridicules lui causaient même dans les circonstances les plus solennelles, des accès de gaieté qu'il ne pouvait réprimer. Plus d'une

fois, on l'a vu, dans la chaire ou à l'autel, s'arrêter tout court et faire les plus grands efforts pour réprimer une malheureuse envie de rire provoquée par une peinture grotesque, un incident bizarre. Plein de bonté et de déférence pour ses prêtres et les jeunes ecclésiastiques, il prenait souvent plaisir à les taquiner et à les railler avec une familiarité agréable.

Le révérend M. Mignault, ancien curé de Chambly, dont tout le monde garde un si bon souvenir, avait été son secrétaire. Lorsqu'il fut obligé de faire son premier sermon, à la cathédrale de Québec, il exprima à Mgr Plessis son anxiété. " Marche, marche, lui dit l'évêque, dis-toi en montant que tu es le moins fin de la bande. " Le jeune prêtre monta dans la chaire et s'acquitta de sa tâche avec succès : " Eh ! bien, lui dit Monseigneur après le sermon, le diable a-t-il trouvé moyen de te dire que tu étais le plus fin ? "

Versé dans la littérature, l'histoire et la philosophie, il avait l'esprit orné des plus riches connaissances et son heureuse mémoire lui rappelait les pages qui l'avaient le plus

frappé dix et vingt ans après qu'il les avait lues.

Il n'y a qu'une chose qu'il ne put jamais apprendre parfaitement, malgré ses efforts, c'est l'anglais. Il prenait plaisir à raconter lui-même ce qui lui était arrivé un jour. Une irlandaise était venue le consulter et lui avait exposé son affaire avec la faconde et l'entrain qui caractérisent les enfants de la verte Erin, les femmes surtout. Mgr Plessis lui répondit en anglais, et il y avait déjà plusieurs minutes qu'il parlait, lorsque la pauvre femme lui dit, toute confuse, qu'elle ne comprenait pas le français.

Combien de pages il faudrait maintenant pour rendre un digne hommage à ses vertus sacerdotales, à son zèle admirable pour le salut des âmes et à ses généreux efforts pour faire fleurir dans sa patrie bien-aimée la foi et les vertus qui font la force et la grandeur des nations, pour dire avec quel soin il travailla afin d'atteindre ce but sublime, à donner à ses prêtres la sagesse et le dévouement qu'il possédait lui-même à un si haut degré !

Pour donner une idée de la douce influence qu'il devait exercer sur son clergé, citons une belle parole qu'on peut regarder comme l'expression des sentiments du pays tout entier.

“Si j'avais offensé cet homme-là,” disait un jour M. Painchaud, fondateur du collège Sainte-Anne, je consentirais à me traîner sur les genoux, depuis mon presbytère jusqu'à Québec, pour lui demander pardon.”

La vie de Mgr Plessis est pleine de grands enseignements.

A ceux qui nient ou méconnaissent les services rendus par la religion au Canada, elle donne un démenti solennel, et au clergé lui-même elle présente des exemples salutaires de prudence, d'énergie et de patriotisme. Elle a réalisé, cette vie sublime, le problème difficile de rendre à Dieu ce qui est à Dieu, à César ce qui est à César, et à la patrie ce qui est à la patrie. Mgr Plessis aura le mérite éternel d'avoir conduit sûrement la barque qui portait les destinées de l'église du Canada, au plus fort de la tempête, lorsqu'une main trop nerveuse ou inexpérimentée aurait pu la jeter sur les écueils, et

d'avoir ouvert au catholicisme dans l'Amérique du Nord, ces vastes champs qu'il parcourt si glorieusement. Il aura aussi l'honneur d'avoir compris que la mission civilisatrice de la Nouvelle-France devait se poursuivre, comme autrefois, par l'alliance et la protection mutuelle de la religion et de la patrie, de la foi et du patriotisme, et que plus la confiance du peuple dans son clergé est grande, plus la conduite de celui-ci doit être sage, prudente et nationale.

Aussi, tant que le clergé marchera à la lumière de cette grande existence, la croix plantée sur les bords du Saint-Laurent par Jacques Cartier sera le signe de salut et le plus glorieux symbole de la nationalité canadienne-française.

Oraison funèbre de MGR BRIAND, prononcée à
la cathédrale de Québec "*praesente cor-
pore*, le 27 juin 1794,

par J. O. PLESSIS, *ptre.*

*"Mortuusque est ibi Moyses servus
Domini, jubente Domino...fleveruntque
eum filii Israel in campestribus Moab."*

"Là mourut par ordre de Dieu, son servi-
teur Moïse...et les Israélites le pleurèrent
dans les champs de Moab." Ces paroles
sont tirées du livre du Deutéronome,
chap. 34 v. 5 et 8.

Douleur bien légitime, que celle des enfants
d'Israël à la mort de leur chef ! Ne soyons
pas surpris qu'ils le pleurent pendant trente
jours, après l'avoir eu quarante ans à leur
tête, ni que le Seigneur leur dérobe la con-
naissance de son tombeau, de crainte qu'ils
ne voulussent honorer comme Dieu celui
dont Dieu s'était servi tant de fois pour opé-
rer devant eux les plus grandes merveilles. Il
avait été leur ami, leur conseil, leur refuge,
leur lumière, leur médiateur, leur juge, leur

père commun. Aucun d'eux qui n'eut fait quelque épreuve ou de sa bonté, ou de sa tendresse, ou de son équité, ou de son crédit auprès du Très-Haut. S'aveuglant eux-mêmes sur son grand âge, ils se flattaient de ne le jamais perdre et ne voulaient point qu'il s'éloignât d'eux. Son absence de quelques jours les avait réduits au désespoir ; et voilà que tout à coup il leur échappe pour toujours. *Mortuusque est ibi Moyses* : Quelle désolation ! Ils font retentir les vallées de Moab de leurs regrets et de leurs sanglots, *flaveruntque in campatribus Moab*.

C'est ainsi, grand Dieu, que pour exercer votre souverain domaine, vous nous ravissez de temps en temps des têtes précieuses, des hommes irréparables, lorsque nous avons appris à les apprécier. L'illustre mort dont la pompe funèbre nous assemble aujourd'hui, est un de ces hommes rares dont la perte ne se répare que très difficilement. Comme Moïse, il nous avait été accordé dans des temps plus difficiles encore, et lorsque nous commençons à peine à goûter le fruit de ses travaux, votre main toute puissante vient

nous le ravir, *Mortuusque est ibi Moyses*. Vous vous étiez servi de son ministère comme de celui de Moÿse pour nous conduire à vous. Il était l'organe de vos volontés, le chef de votre peuple, le père de vos orphelins, le consolateur des affligés, l'âme de la discipline, la gloire de notre église : et c'est peut-être en punition de nos iniquités que le Canada perd aujourd'hui un homme qui, ce semble, n'aurait jamais dû mourir. Mais cet accident est la volonté de Dieu, *jubente Domino* : que nous reste-il donc à faire, sinon d'adorer en silence ses décrets éternels et de faire entendre nos gémissements et nos soupirs jusqu'aux extrémités de cette province arrosée de ses sueurs et sanctifiée par ses travaux, *fleveruntque eum filii Israël in campestribus Moab ?*

Je me trompe, *mes frères*, la piété, la justice, la reconnaissance, exigent de nous quelque chose de plus : c'est, en lui rendant les derniers devoirs, de chercher dans le souvenir de ses vertus, de ses grandes œuvres, de ses rares mérites des sujets précieux d'éducation.

Il est parlé dans l'histoire des Rois, d'un cœur docile et soumis à toutes les leçons de la vérité, *cor docile* : il est parlé dans l'Écclésiastique d'un cœur noble et élevé dont tous les desseins brillent d'une véritable grandeur, *cor splendidum* ; il est parlé dans le même livre d'un cœur généreux et intrépide, *cor confirmatum*. Or, il faudrait n'avoir point connu l'Illustrissime et Révérendissime SEIGNEUR JEAN OLIVIER BRIAND, ancien évêque de Québec, pour ne pas avouer que ces trois mots font le portrait achevé de son cœur. Il n'en fut peut-être jamais un plus droit, plus sincère, et plus capable de saisir la vérité, jamais un plus élevé, plus grand et plus sublime dans ses vues ; jamais un plus ferme, plus intrépide et plus uni en lui-même contre les événements les plus fâcheux. Car, dans des emplois subalternes il a conservé une docilité, une déférence inestimable pour la volonté de ses supérieurs, *cor docile* ; ce sera la première partie de son éloge. Dans l'épiscopat, il a montré une supériorité de vues et de génie dont peu d'hommes sont capables, *cor splendidum* ; ce sera la seconde partie.

Dans sa retraite, Dieu lui a accordé une constance, une fermeté à l'épreuve des frayeurs ordinaires de la mort, *cor confirmatum* ; ce sera la troisième. MES FRÈRES, ne perdez pas un trait de tout ce que je vais vous dire. Je n'avancerai rien dont vous ne puissiez aisément vous procurer la preuve.

PREMIÈRE PARTIE.

Toute matière est bonne entre les mains du Très-Haut, qui a formé notre premier père de boue et lui a donné une âme par son seul souffle divin ; tout homme peut donc également devenir capable de procurer sa gloire.

Il n'a besoin pour cela ni d'une extraction noble et distinguée, ni des ressources que présente la fortune, ni d'une éducation prise dans des écoles, ni des leçons de tel maître plutôt que de tel autre ; mais, il a soin d'inspirer de bonne heure à ceux qu'il destine à de grands emplois, des sentiments convenables à leur importance. Il veut qu'Abraham soit le père d'une postérité immense ; et il met dans son cœur une foi vive, à l'épreuve des plus rudes tentations. Il veut que Moïse soit

le chef et le guide d'un peuple nombreux, et il lui donne en partage une prudence et une grandeur d'âme supérieures à tous les événements. Il veut que Bézéléel et Odiat soient les architectes du tabernacle et de l'arche d'alliance ; et il les revêt de son esprit, de la sagesse et de la science nécessaires pour conduire ce grand ouvrage à sa perfection. Il veut que Jérémie fasse entendre sa voix au roi de Juda, à ses princes, à ses prêtres et au peuple de la terre, il lui délie la langue, il fait de lui une forteresse, une colonne de fer et un mur d'airain qui ne peut être ébranlé.

Vous voyez déjà, Messieurs, où tend cette induction. Dieu avait pareillement destiné Mgr Briand à défendre un jour la gloire de son nom et à devenir le boulevard de sa religion dans cette partie du nouveau monde. C'est pour cela qu'il lui donne dès ses premières années un cœur docile *cor docile*, un esprit juste, droit, perçant, aimant le bien et travaillant toujours à le procurer. Né sur les bords de l'Océan, il connut de bonne heure celui qui commande aux flots et qui calme les tempêtes, et se destina comme

Samuel à le servir dans le silence du tabernacle, loin du tumulte des grandes villes et des dangers qu'on y rencontre à chaque pas. Revêtu du sacerdoce, il s'attacha étroitement à un fervent ecclésiastique, célèbre par l'établissement d'une confrérie de charité, qui, jusqu'à ces derniers temps, a fait la gloire de l'Eglise de Bretagne. Sous les ordres de ce prêtre respectable, il s'exerça d'abord aux fonctions du saint ministère, et ce fut à son invitation et en se servant de ces généreuses paroles de saint Pierre : "*Je vous suivrai partout sequar te quocumque ieris*, que dédaignant plusieurs bénéfices qu'on lui offrait dans son diocèse, il prit parti pour la mission du Canada.

Vous avez dit, Seigneur, que quiconque abandonnerait pour votre amour sa maison, son père, sa mère, ses frères et ses sœurs, en recevrait le centuple et posséderait la vie éternelle ; eh bien ! récompensez aujourd'hui votre serviteur, car il a fait tout cela pour vous. M. BRIAND part secrètement de Plérin, n'emportant avec lui que son bréviaire et les regrets de ses proches. Il se

rend à pied jusqu'à Lamballe, et de là prenant la poste, se trouve en peu de jours prêt à embarquer à Larochele. Sa famille désolée ne sait ce qu'il est devenu ; une mère tendre, des frères, des sœurs chéries, pleurent amèrement son départ ; son père troublé passe plusieurs jours en recherches de différents côtés. Mais, où courez-vous père aveugle ? Ne savez-vous pas qu'un vrai disciple de Jésus-Christ n'a pas même la liberté de vous aller ensevelir ? M. BRIAND est déjà sur le point de faire voile pour le Canada.

Hâtez-vous donc, généreux étranger. Venez enrichir notre hémisphère de l'éclat de vos vertus. Apprenez-nous ce que c'est qu'un cœur docile à la voix de Dieu. Déployez vos talents et faites les servir au salut de ces heureux colons. Inspirez à cette jeunesse dont l'éducation va vous être confiée des sentiments nobles, des sentiments modestes, des sentiments pieux, tels, en un mot, que ceux qui vous rendent si estimable. Faites retentir la voûte de cette Eglise du chant des Psaumes, auquel vous destinez le devoir canonial. Rétablissez la paix dans les monastères troublés

par des dissensions intestines. Réunissez sous votre seule houlette les brebis dispersées dont chacune court après un pasteur différent. Soyez le dépositaire des secrets d'un grand prélat et le confident de ses peines ; son conseil dans les affaires épineuses ; sa joie dans les délassements domestiques ; son support dans les calamités publiques.

Car ce fut, Messieurs, à toutes ces bonnes œuvres que se livra M. BRIAND en arrivant dans ce diocèse. Il trouva l'ingénieux secret de remplir en même temps des fonctions qui jusqu'alors avaient semblé incompatibles. Tantôt chargé de la conduite d'une troupe de jeunes séminaristes, il les porte par ses paroles et par son exemple à la pratique des plus solides vertus. Tantôt assis au milieu des chanoines ses confrères, il les édifie également et par son assiduité aux offices divins et par sa sagesse dans leurs assemblées délibérantes. Tantôt plongé dans les ténèbres d'un ministère obscur, il amasse dans le confessionnal de deux communautés qu'il dirige successivement ces palmes précieuses que Dieu seul peut estimer, comme lui seul est

témoin des peines par lesquelles on les gagne. Tantôt attaché au service de son évêque, aujourd'hui dans la ville épiscopale, demain en campagne dans la visite laborieuse des paroisses, il voit, comme saint Basile encore jeune, rouler presque sur lui seul toutes les affaires de l'Eglise ; continuellement en haleine, il se trouve partout, il pourvoit à tout, mais avec une présence d'esprit, une aisance, une liberté, un détail, une modestie, une déférence pour les autres, dont on ne peut se former d'idée à moins de l'avoir connu particulièrement.

Ames mondaines, qui si souvent gémissiez sous le poids de votre inutilité et de votre nonchalance, venez apprendre de notre illustre mort comment remplir ces jours (*vides*) de bonnes œuvres qui occupent la plus grande partie de votre temps, interrogez ce cercueil qui renferme ses précieux restes : interrogez ceux qui ont eu l'avantage de le suivre dans ses travaux multipliés ; ils vous diront si j'ajoute un seul coup de pinceau à la vérité dans l'image que je vous présente de son activité infatigable.

Au reste, Messieurs, n'allez pas croire qu'au milieu de ce grand nombre d'occupations, M. BRIAND fût un homme perdu pour la société, ou qu'il tombât dans ce sérieux mélancolique ou dans cette misanthropie sèche que le monde regarde comme l'apanage inévitable du ministère ecclésiastique. Personne ne sut peut-être mieux que lui allier la gravité de son état et les agréments de la société : ce qu'on doit à Dieu et ce qu'il faut accorder aux hommes. Il était l'âme des sociétés, la joie des conversations, recherché non seulement de ses confrères, mais encore des généraux et des intendants, des officiers civils et militaires, en un mot de tout ce que la colonie renfermait de plus distingué et de plus respectable. Ami fidèle, il savait ménager son temps de manière à pouvoir s'épanouir dans des conversations intimes où Dieu trouve bon qu'on se délasse avec une sainte joie des fatigues de la journée. Mais, c'est surtout auprès du prélat dont il possédait entièrement la confiance qu'il montra, dans tout son jour, cette candeur, cette politesse, cette cordialité, cette modestie aimable qui

font l'éloge complet de la docilité de son cœur, *cor docile*.

Des nuages s'étaient abaissés sur la maison épiscopale; il les dissipa en un instant; il y attira, il y forma une société de personnes choisies dont les qualités respectables faisaient l'éloge de son tact. Il en chassa cette tristesse qui tue pour introduire cette gaiété qui porte à Dieu et qui soutient dans son service. Lui-même leur proposait des sujets d'entretien, d'instruction et de récréation.

Par ces changements heureux, il prolongea de plusieurs années la vie de son illustre prédécesseur, dont la santé dépérissait sensiblement, et mérita cette confiance publique dont Dieu se servit pour le conduire comme par la main à des fonctions infiniment plus importantes.

Voyons-le donc, maintenant, sur un autre théâtre, déployer toute cette grandeur d'âme dont la docilité de son cœur n'était que la base. Car, s'il fut remarquable par ce premier endroit, il ne le fut pas moins par la noblesse de ses vues et la grandeur de ses entreprises, *cor splendidum*.

“ Les désordres qui régnaient dans cette colonie s'étaient élevés jusqu'au ciel, avaient crié vengeance et avaient provoqué la colère du Tout-Puissant. Dieu la désola par les horreurs de la guerre, et, ce qui fut considéré par les âmes justes comme un fléau encore plus terrible, l'église du Canada se trouva veuve et sans chef, par la mort du prélat qui la gouvernait depuis dix-neuf ans. Perspective désolante ! Ah ! qu'elle répandit d'amertume dans toutes les familles chrétiennes. Chacun plaignait son malheureux sort et s'affligeait de ne pouvoir quitter un pays où le royaume de Dieu allait être détruit pour toujours. Nos conquérants, regardés d'un œil ombrageux et jaloux, n'inspiraient que de l'horreur et du saisissement. On ne pouvait se persuader que des hommes étrangers à notre sol, à notre langage, à nos lois, à nos usages et à notre culte, fussent jamais capables de rendre au Canada ce qu'il venait de perdre en changeant de maîtres. Nation généreuse, qui nous avez fait voir avec tant d'évidence combien ces préjugés étaient faux ; nation industrielle, qui avez fait germer les richesses que cette terre ren-

fermait dans son sein ; nation exemplaire, qui, dans ce moment de crise, enseignez à l'univers attentif en quoi consiste cette liberté après laquelle tous les hommes soupirent et dont si peu connaissent les justes bornes ; nation compatissante, qui venez de recueillir avec tant d'humanité les sujets les plus fidèles et les plus maltraités de ce royaume auquel nous appartenimes autrefois ; nation bienfaisante, qui donnez chaque jour au Canada de nouvelles preuves de votre libéralité ; — non, non, vous n'êtes pas nos ennemis, ni ceux de nos propriétés que vos lois protègent, ni ceux de notre sainte religion que vous respectez. Pardonnez donc ces premières défiances à un peuple qui n'avait pas encore le bonheur de vous connaître ; et si après avoir appris le bouleversement de l'état et la destruction du vrai culte en France, et après avoir goûté pendant trente-cinq ans les douceurs de notre empire, il se trouve encore parmi nous quelques esprits assez aveugles ou assez mal intentionnés pour entretenir les mêmes ombrages et inspirer au peuple des désirs criminels de retourner à ses anciens maîtres ;

n'imputez pas à la totalité ce qui n'est que le vice d'un petit nombre

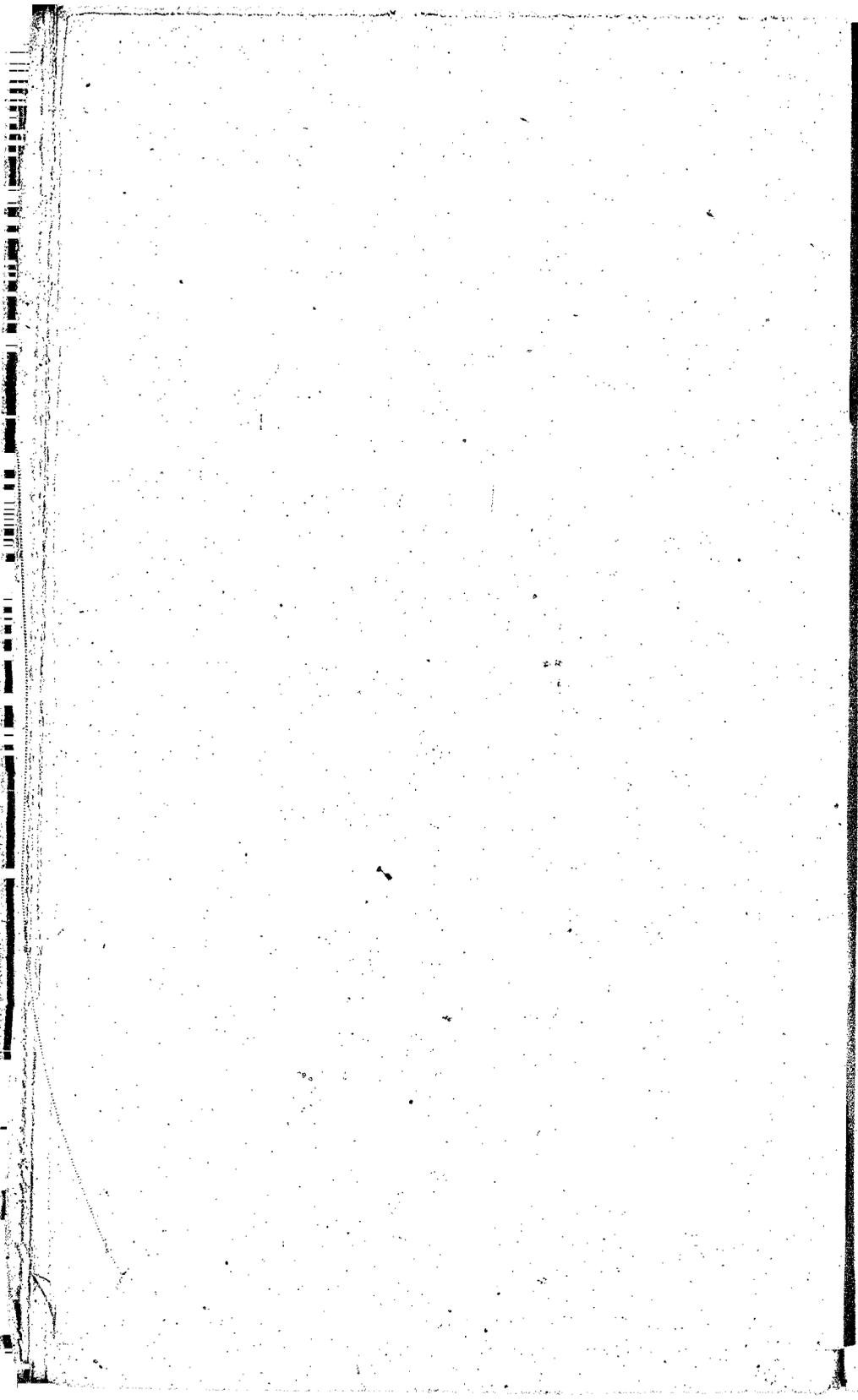
“ Bien éloigné de donner dans ces erreurs, Mgr Briand vit à peine les armes britanniques placées sur nos portes de ville, qu'il conçut en un instant que Dieu avait transféré à l'Angleterre le domaine de ce pays, qu'avec le changement de possesseurs nos devoirs avaient changé d'objet ; que les liens qui nous avaient jusqu'alors unis à la France étaient rompus, que nos capitulations ainsi que le traité de paix de 1763 étaient autant de nœuds qui nous attachaient à la Grande Bretagne en nous soumettant à son souverain ; il aperçut ce que personne ne soupçonnait que la religion elle-même pouvait gagner à ce changement de domination, etc.

“ Mgr Briand avait pour maxime qu'il n'y a de vrais chrétiens, de catholiques sincères, que les sujets soumis à leur souverain légitime. Il avait appris de Jésus-Christ qu'il faut rendre à César ce qui appartient à César ; de saint Paul, que toute âme doit être soumise aux autorités établies ; que celui qui résiste à

la puissance résiste à Dieu même, et que par cette résistance il mérite la damnation ; du chef des apôtres, que le roi ne porte pas le glaive sans raison, qu'il faut l'honorer par obéissance pour Dieu, *propter Deum*, tant en sa personne qu'en celles des officiers et magistrats qu'il députe, *sive ducibus tanquam ab eo missis*. Tels sont, chrétiens, sur cette matière, les principes de notre sainte religion ; principes que nous ne saurions trop vous inculquer, ni vous remettre trop souvent devant les yeux, puisqu'ils font partie de cette morale évangélique à l'observance de laquelle est attaché votre salut. Néanmoins, lorsque nous vous exposons quelquefois vos obligations sur cet article, vous murmurez contre nous, vous nous accusez de vues intéressées et politiques, et croyez que nous passons les bornes de notre ministère ! Ah ! mes frères, quelle injustice ! Avez-vous jamais lu que les premiers fidèles fissent de tels reproches aux apôtres, ou ceux-ci au Sauveur du monde lorsqu'il leur développait la même doctrine ? Cessez donc de vouloir nous imposer silence ; car nonobstant vos reproches, nous ne cesse-

rons de vous le redire : soyez sujets fidèles, ou renoncez au titre de chrétiens.

“ Lors de l'invasion de 1775, notre illustre prélat connaissait déjà la délicatesse, ou plutôt l'illusion d'une partie du peuple à cet égard. Mais, il aurait cessé d'être grand si une telle considération l'avait fait varier dans ses principes ou vaciller dans l'exécution. Sans donc s'inquiéter des suites, il se hâte de prescrire à tous les curés de son diocèse la conduite qu'ils doivent tenir dans cette circonstance délicate. Tous reçoivent ses ordres avec respect et en font part à leurs ouailles. Le prélat prêche d'exemple en s'enfermant dans la capitale assiégée. Dieu bénit cette résolution ; le peuple, après quelque incertitude, reste enfin dans son devoir : les citoyens se défendent avec zèle et courage. Au bout de quelques mois, un vent favorable dissipe la tempête. Les Assyriens confus se retirent en désordre ; Béthulie est délivrée, la province préservée, et nos temples retentissent de chants de victoire et d'actions de grâces. etc., etc.”



SERMON PRÊCHÉ A LA CATHÉDRALE DE QUÉBEC, LE
4^{me} DIMANCHE DU CARÊME, 1^{er} AVRIL 1810, A LA
SUITE DE LA PROCLAMATION DE SON EXCEL-
LENCE LE GOUVERNEUR EN CHEF, DU 21 MARS,
MÊME ANNÉE.

*“ Accepit ergo Jesus panes, et cum gra-
tias egisset, distribuit discumbentibus :
“ similiter et ex piscibus, quantum vo-
lebant. ”*

“ Jésus prit donc les pains, et, après
avoir rendu, grâces il les distribua à
ceux qui étaient assis, et leur donna
aussi du poisson autant qu'ils en vou-
lurent. ” De l'Évangile de ce jour, en
S. Jean, ch. 6.

En réfléchissant, MES FRÈRES, sur la libéra-
lité miraculeuse avec laquelle Jésus-Christ
nourrit dans le désert une multitude affamée,
multipliant les vivres de manière que cinq
pains et deux poissons, suffirent à rassasier
cinq mille personnes ; je serais naturelle-

ment, porté à continuer mes précédentes instructions sur le précepte de l'aumône. Mais un autre objet vient fixer aujourd'hui notre attention. Les circonstances du moment exigent que je vous développe de nouveau une matière déjà traitée dans cette chaire, il n'y a pas six mois : matière très désirée par les uns, peut-être très mal vue par les autres, et de laquelle néanmoins dépend tout votre bonheur temporel, et votre salut éternel en grande partie. Je veux parler, MES FRÈRES, de vos devoirs, comme sujets, envers le gouvernement et de ce que Dieu exige de vous en cette qualité ; et déjà j'aperçois, d'un côté, des visages que la joie fait épanouir ; de l'autre, des fronts qui se rident et portent l'empreinte du mécontentement..... Mais, attendez, je dirai la vérité ; je la dirai toute nue ; je la dirai à tous, et me garderai de rien avancer qui ne soit fondé sur l'expérience, sur des observations certaines, ou sur la plus saine théologie. *Ave Maria.*

J'ai affaire ici principalement à deux sortes de personnes. Les uns, chauds et ardents amis du Gouvernement auquel la Providence

nous a heureusement soumis, voudraient que les chaires chrétiennes retentissent continuellement de nos actions de grâces de ce bienfait, et que la plupart de nos instructions roulissent sur les obligations et les devoirs qu'il nous impose. J'admets avec eux que ce bienfait est grand ; et qui est plus à portée que moi d'en juger et de le connaître ? J'admets encore que les obligations et les devoirs qui en résultent sont un point de la morale chrétienne. Mais enfin, ce n'en est qu'un point, et le corps des vérités s'étend à beaucoup d'autres articles que nous ne devons pas laisser ignorer aux fideles. Celui que vous avez si justement à cœur est, de votre aveu, un article important et délicat. Il demande donc à n'être traité qu'avec quelque préparation et il ne faut pas exiger qu'il fasse la matière de nos instructions, le jour précis que vous avez fixé pour l'entendre.

Si cette considération vous avait frappés, comme elle le devait, Messieurs, vous vous seriez épargné tous ces jugements, toutes ces plaintes amères, toutes ces accusations de déloyauté dont vous avez aspergé votre clergé

dans les premiers jours de la semaine dernière..... Point tant de précipitation..... Ne savez-vous pas la liaison étroite et nécessaire qu'il y a entre l'autel et le trône ? Et si vous vous permettez aussi légèrement de censurer les ministres de la religion, quelle confiance pouvons-nous mettre dans la réalité de votre respect pour le gouvernement?... Rassurez-vous. Le clergé de 1810 connaît ses obligations à cet égard comme celui de 1775. J'espère qu'il les remplira. Les informations déjà venues d'une partie du diocèse donnent lieu d'augurer favorablement du reste. Mais, encore une fois, modérez votre zèle ; et puisque c'est pour vos pasteurs un ministère consolant que d'avoir à vous rappeler vos devoirs envers un gouvernement toujours bien-faisant et toujours libéral, laissez leur au moins la liberté de déterminer le temps et le jour où il convient de vous en parler.

Une autre espèce de personnes, tombant dans l'extrémité contraire, ne peuvent comprendre qu'il n'y ait rien de commun entre les devoirs civils et les devoirs religieux. Ils s'irritent lorsque les ministres de la religion

les exhortent à la fidélité envers le gouvernement politique, prétendant qu'en cela, ils sont conduits par l'intérêt et qu'ils dépassent les bornes de leur ministère. Mais, je vous le demande, MES FRÈRES, est-ce l'intérêt qui dirigeait le chef des Apôtres, cet homme si pauvre, si méprisé du monde, si ignoré des grands de la terre, lorsqu'inspiré du Saint-Esprit, il considérait les devoirs de sujets comme nécessairement attachés à ceux du christianisme, puisqu'il ne séparait point ces deux préceptes ; Craignez Dieu ; honorez le Roi ; *Deum timete ; Regem honorificate* ? (Petr. 2. 17.) Direz-vous que saint Paul dépassait les bornes de son ministère, quand il consacrait une partie considérable du 13^me chapitre de son épître aux Romains à établir, par sept arguments, dont je ne mentionnerai que les principaux, la nécessité de l'obéissance aux souverains ?

(Rom. 13.1.) "Que toute âme, dit-il, soit soumise aux puissances supérieures." Tel est son principe, et en voici la première preuve : "c'est qu'il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu, *non est enim potestas*

nisi a Deo.” C’est comme s’il eût dit : Dieu, en créant les hommes, n’a pas voulu les laisser, sur la terre, vivre dans la confusion, l’indépendance et l’anarchie, livrés à la méchanceté les uns des autres et se dévorant entre eux comme les animaux des forêts ou les poissons de la mer. Il les a réunis en sociétés, en républiques, en royaumes, en empires, auxquels il a préposé des chefs. Souvent il a permis que ces états passassent d’une puissance à l’autre, quelquefois pour leur bonheur, quelquefois pour leur malheur, mais toujours pour sa gloire. Souvent, en punition des péchés des peuples, il leur a fait éprouver de terribles et sanglantes révolutions ; il a souffert que les formes de leurs gouvernements fussent modifiées et altérées et que des conquérants heureux se missent en possession d’états qui ne leur appartenaient pas auparavant. C’est Dieu qui, par son autorité suprême, a permis tout cela. C’est lui qui a établi ces magistrats, ces princes, ces souverains, et leur a partagé l’empire du monde. Ceux même qui ont souillé de crimes et trempé dans le sang de

leurs sujets les couronnes dont ils se couvrent sont encore établis par son autorité ; *Non est enim potestas nisi a Deo.*"

Vous donc, chrétiens, que la Providence a fait naître ou passer sous quelqu'un de ces divers gouvernements, vous devez être soumis à ceux qui y commandent. Jésus-Christ, en vous donnant une religion toute propre à vous conduire au ciel, ne vous a pas chargés de surveiller et de contrôler les souverains sous lesquels (Luc 12.25) vous vivriez. Laissez, dit-il à ses disciples, les rois des nations les dominer. Mais vous, qui devez vivre dans le recueillement, dans le silence, dans la mortification, dans des soupirs continuels vers une autre patrie, vous n'avez rien de semblable à faire. "*Vos autem non sic.*" La religion n'exige qu'une chose de vous, mais elle l'exige impérieusement ; c'est que vous reconnaissiez que c'est Dieu qui dispose des couronnes, qui préside aux empires, qui les réunit et les partage à son gré et qui met à leur tête ceux qu'il veut bien y mettre. "*Non est enim potestas nisi à Deo.*" La foi chrétienne a pénétré partout ; elle a commencé

sous des empereurs ; elle a vu ses états changer plusieurs fois de formé." Partout elle a respecté les constitutions et les autorités établies ; partout elle s'est montrée supérieure aux constitutions et aux autorités, parce que partout elle a présenté aux hommes une loi telle que toutes les constitutions et les autorités humaines n'en sauraient produire, je veux dire une loi pure et sans tache, qui domine les consciences, qui maîtrise et convertit les âmes. "*Lex (Ps. 18.8.) Domini immaculata, convertens animas.*"

(Rom. 13.2.) Poursuivons le raisonnement de saint Paul. "*Qui autem resistunt, ipsi sibi damnationem acquirunt.*" "Or ceux qui résistent, s'attirent à eux-mêmes la damnation." Mais quoi ! Est-on damné pour des fautes légères ? Non. C'est donc un péché considérable, un péché mortel, je ne dis pas de se révolter, je ne dis pas de renverser un gouvernement établi, entreprise dont je crois tous ceux qui m'entendent, fort éloignés, mais même de s'opposer aux vues louables de ce Gouvernement et d'en contrarier les ordres. Pourquoi ? Parce qu'il en résulte

nécessairement du trouble, du désordre, du scandale, et que Jésus-Christ a maudit celui par qui le scandale arrive. Voilà pourquoi le même Apôtre exige que notre soumission ait pour motif non seulement la vengeance que le souverain peut exercer contre nous, mais encore la crainte de transgresser et de troubler l'ordre (Rom. 13.5.) établi par Dieu : *“Non solum propter iram, sed etiam propter conscientiam.”*

Telle est, chrétiens, la doctrine constante de l'Eglise catholique sur la soumission due aux souverains ; soumission qu'elle a toujours fait profession d'observer beaucoup plus scrupuleusement que les sectes qui se sont séparées d'elle ; soumission qui fait sa gloire, comme elle fait la sûreté des états, en sorte qu'il n'y a pas de trônes mieux affermis que ceux qui sont environnés de vrais enfants de l'Eglise, et que pour les renverser, ces trônes, on a commencé à déclarer la guerre à cette religion. C'est de quoi la révolution de France en particulier vient de donner une preuve éclatante, puisque c'était un principe généralement admis par ses malheureux au-

teurs, que pour révolutionner ce royaume, il fallait le décatholiser.

Mais pourquoi chercher ailleurs des preuves de la doctrine de l'Eglise sur ce point, lorsque nous en avons chez nous de subsistantes. Qui a jamais été plus sincèrement attaché au Saint Siège et à la foi catholique que les évêques qui ont successivement gouverné l'église du Canada depuis cinquante ans ? En même temps, qui a jamais montré plus constamment qu'eux l'exemple de la soumission, de la loyauté et du respect pour le gouvernement ? Avez-vous oublié que si cette colonie a évité d'être engloutie dans la révolution américaine, elle en a été redevable en grande partie, aux efforts et à la vigilance d'un de ses prélats et de son clergé ? Il est vrai que le peuple d'alors avait plus de déférence qu'aujourd'hui pour les avis et les remontrances de ses pasteurs : qu'on ne lui avait pas donné prématurément une constitution très estimable en elle-même, mais qu'il est peu capable de porter ; qu'il ne croyait pas alors avoir le droit de censurer et de contrecarrer ceux qui le gouvernent ;

qu'on ne l'endormait pas dans l'idée trompeuse d'une liberté dont il ne connaît pas les bornes et qui (Petr. 2. 16) sert souvent de voile à la méchanceté ; qu'on ne lui avait pas encore fait entendre que là où il y a trois branches de législation, il y a aussi *triple souveraineté*, en sorte que la dernière de ces branches était, dans l'administration générale, aussi respectable que la première que nous appelons le roi ou le pouvoir exécutif. Avouons, MES FRÈRES, que de tous les sophismes dont on a abusé, dans ces derniers temps, pour leurrer et égarer les nations et les disposer à la révolte, voilà peut-être le plus méchant, comme il est aussi le plus faux et le plus absurde, je veux dire, le système de la *souveraineté du peuple*. C'est celui que tendait à établir, parmi les Juifs, Jean le Galiléen, à une époque où depuis longtemps les Romains les avaient subjugués : système que Jésus-Christ Notre-Seigneur détruisit par ce raisonnement tout simple. "Montrez-moi, dit-il, une pièce de monnaie. De qui est (Mat. 22. 19.) cette image et cette inscription ? De César. Eh bien ! c'est donc César qu'il faut reconnaître

et honorer comme souverain." Je pourrais de même prendre en main une pièce de monnaie d'Angleterre, une guinée, par exemple, et vous demander à tous, quelle est cette empreinte et cette image ? Est-ce celle du peuple ? Non : c'est celle du Roi. Eh bien ! C'est donc le roi et non le peuple qui est souverain. C'est donc au roi que sont dus (Rom. 13. 7.) " l'honneur, la crainte, les tributs, les impôts " dont parle saint Paul. Et qu'on ne vienne pas nous dire que ces préceptes de Jésus-Christ et de ses Apôtres étaient bons pour le temps où ils ont été donnés et ne s'appliquent pas de même aux circonstances où nous nous trouvons. Car ou il y a de l'impiété à prétendre que les préceptes évangéliques ne sont pas pour tous les temps et pour tous les lieux, ou il faut dire que l'Apôtre des nations nous a trompés en déclarant que tout ce qui est écrit l'a été pour notre instruction : " *Quicumque (Rom. 15. 4.) scripta sunt, ad nostram doctrinam scripta sunt.*"

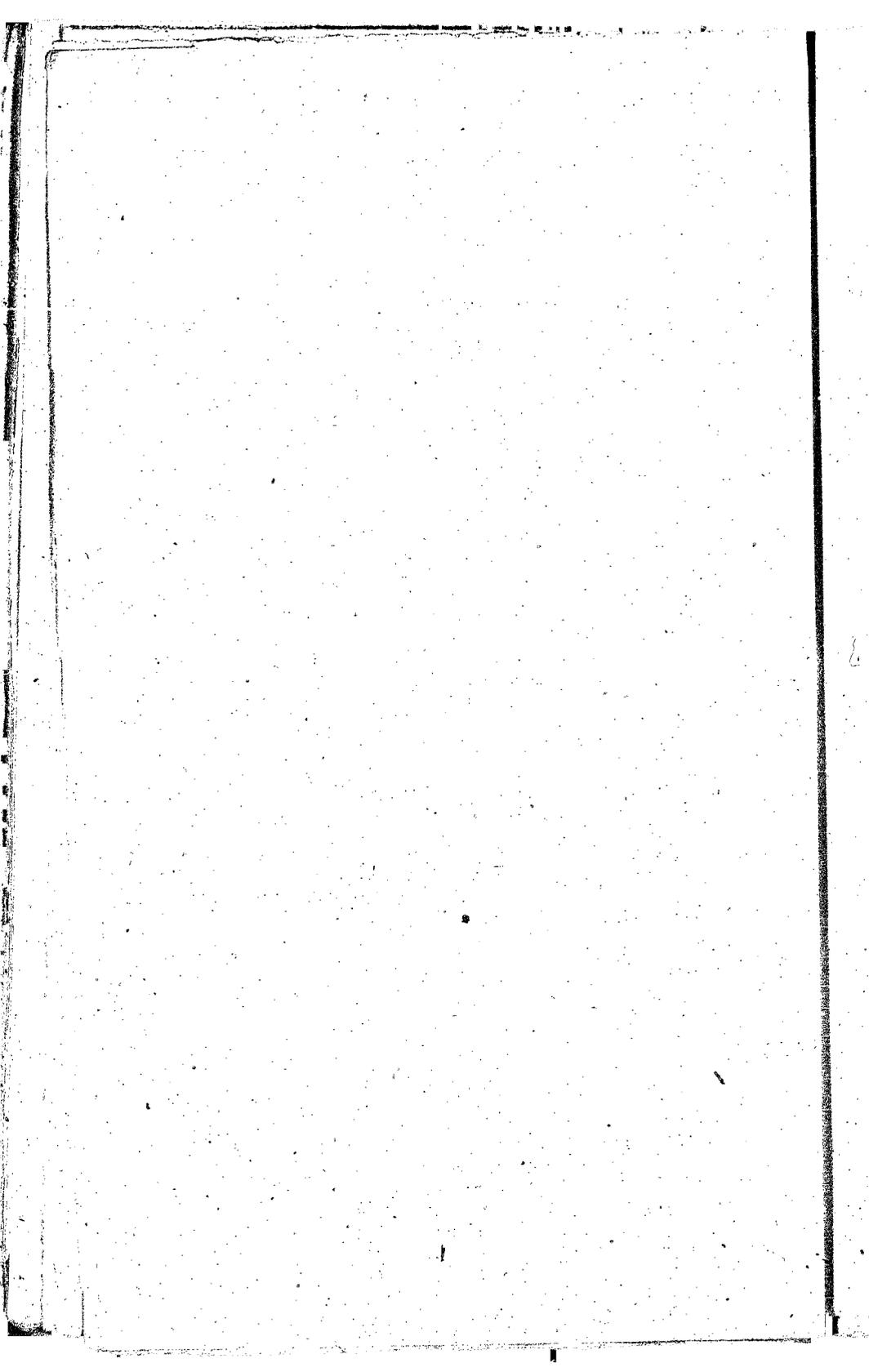
Pour moi, MES FRÈRES, j'aime et j'honore le roi : je respecte sa dignité et son autorité non seulement dans sa personne, mais encore

dans celui qui le représente, et je croirais offenser Dieu, si je me permettais quelques réflexions malignes sur sa conduite et sur son administration. Ce principe solidement établi s'applique de lui-même à tous ceux qui peuvent être successivement envoyés ici pour y occuper cette importante station. Le gouverneur qui était à la tête de cette province il y a vingt ans n'était pas le même qui y est aujourd'hui. Celui qui la gouverne présentement n'est probablement pas le même qui en sera chargé dans vingt ans d'ici. N'importe : j'honore celui qui tient la place, comme j'ai honoré celui qui l'a tenue et comme j'honorerai celui qui la tiendra. Dans ce gouverneur je vois la personne du roi auquel Dieu m'a soumis et m'oblige d'obéir : je respecte ses intentions : j'admire la bonté de son cœur et la condescendance sans exemple avec laquelle il daigne exposer à toute la province et sa conduite et ses motifs. J'applaudis au témoignage avantageux qu'il rend à la masse de mes compatriotes. Comme lui, je les crois braves et loyaux sujets, sincèrement attachés au gouvernement

de la Grande Bretagne, capables d'apprécier leur bonheur, sensibles au langage amical et paternel de l'excellente proclamation que vous venez d'entendre, la première qui ait été jamais lue dans la chaire de cette Eglise depuis sa fondation, c'est-à-dire, depuis plus de 150 ans : je les crois, dis-je, bons, sincères, respectueux, obéissants, mais égarés en ce moment, entraînés dans des factions dont ils ne sentent pas assez les conséquences et étourdis des plaintes et des murmures aussi indécents que mal fondés que l'on fait retentir à leurs oreilles. Mais j'espère, ô bon peuple, que ces préjugés ne tarderont pas à s'évanouir ; que bientôt vous sentirez mieux que jamais les avantages inestimables que vous pouvez retirer de votre situation présente et pour votre religion et pour vous mêmes ; que vous vous affectionnerez de plus en plus au plus sage des Gouvernements et au meilleur des rois, le seul dont le trône soit demeuré inébranlable au milieu du tourbillon qui a renversé tous ceux de l'Europe depuis vingt ans. Comme preuve de votre respect et de votre attachement pour

ce roi chéri, j'exige que vous unissiez à l'instant vos cœurs et vos voix dans la prière que nous allons adresser au ciel pour la prospérité et la conservation de Sa Majesté.

Domine, salvum fac regem.



MANDEMENT POUR DES PRIÈRES PUBLIQUES.

29 octobre 1812.

JOSEPH OCTAVE PLESSIS,

Par la miséricorde de Dieu et la grâce du saint Siège apostolique, Evêque de Québec, etc. A tous les fidèles de Notre Diocèse

Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Il y a plus de quatre mois que la guerre est déclarée, NOS TRÈS CHERS FRÈRES, et cependant il ne vous a pas encore été indiqué de prières publiques pour détourner de dessus vous les suites malheureuses auxquelles ce fléau expose d'ordinaire les pays qui en sont désolés. Il est vrai que, jusqu'à ce jour, la guerre n'a servi qu'à mettre en évidence notre supériorité sur l'ennemi que nous avons en tête. Les différentes actions dans lesquelles nos forces se sont trouvé engagées, ont été autant de victoires pour nous, autant de leçons pour lui. Il a dû apprendre com-

bien peu il gagnerait à attaquer cette province, puisque celle du Haut-Canada, avec une poignée de troupes et de milices, lui a fait éprouver des revers auxquels il ne devait nullement s'attendre. Ce ne sont pas seulement les succès obtenus dans le mois d'août dernier, que nous prétendons vous rappeler ici, mais encore et principalement la glorieuse victoire remportée le 13 du courant, entre Niagara et le Fort Erié, où un détachement de l'armée britannique, peu considérable, mais composé d'autant de héros que d'officiers et de soldats, vient de battre et de détruire une division plus que double de son nombre, et de faire sur elle 900 prisonniers, laissant à peine à l'ennemi autant de monde qu'il lui en fallait pour enlever ses morts et ses mourants étendus sur le champ de bataille.

Après un aussi brillant succès, que ne devez-vous pas espérer, NOS TRÈS CHERS FRÈRES, dans le cas où l'ennemi, poussant plus loin sa témérité, oserait entreprendre l'invasion du Bas-Canada ? Que n'aurait-il pas à craindre d'une armée qui, par son organisa-

tion et sa discipline, fait l'admiration des officiers les plus expérimentés ; d'un peuple entier brûlant du désir de se lever en masse pour donner des preuves de sa fidélité et de son courage : d'un commandant en chef, dont l'activité infatigable fait le sujet continu de vos conversations, dont la condescendance a gagné tous les cœurs, dont la sage expérience a prévu tous les dangers, dont l'impartialité fait comprendre à tous les sujets de Sa Majesté dans ces provinces qu'ils n'ont qu'un seul et même intérêt, celui de la défense commune ?

Peut-être, NOS TRÈS CHERS FRÈRES, qu'à nulle autre époque avant celle-ci vous n'avez senti, comme vous le faites, combien la divine Providence a été libérale envers vous lorsqu'elle a permis que vous devinssiez sujets d'un gouvernement protecteur de votre sûreté, de votre religion, de vos fortunes ; d'un gouvernement auprès duquel les peuples opprimés, les souverains détrônés, les victimes sans nombre de l'ambition et de la perfidie d'un conquérant insatiable, viennent chercher un asyle et des moyens de recou-

vrer leur liberté ravie ou de défendre le peu qui leur en reste. C'est dans le sein de ce gouvernement paternel que vous vivez ; c'est par ses ordres que vous courez aux armes avec une ardeur presque sans exemple ; c'est de ses officiers que vous apprenez les exercices militaires, c'est sous ses drapeaux que vous deviendrez invincibles. Quelle satisfaction pour vous, CHERS CANADIENS, lorsqu'à la fin de cette guerre, vous vous rappellerez qu'elle a été, en grande partie, soutenue et heureusement terminée par vos efforts, par votre zèle, par votre esprit de subordination et d'obéissance à ceux qui en dirigent les opérations.

S'il vous fallait quelque motif ultérieur d'affection et de confiance au gouvernement britannique, nous vous inviterions à jeter les yeux sur le Portugal et l'Espagne. Ces deux royaumes presque anéantis par une invasion perfide ont appelé l'Angleterre à leur secours. Elle n'a épargné ni soins, ni troupes, ni flottes, ni argent pour leur délivrance. Elle a mis à la tête des forces combinées un des plus habiles généraux du monde, lequel, après

avoir lassé et harcelé, pendant trois ans, l'armée française, s'est dernièrement couvert de gloire dans la mémorable bataille de Salamanque, a mis l'ennemi dans une déroute complète et le poursuit encore, sans que l'on puisse calculer jusqu'où s'étendent les fruits prodigieux de cette victoire.

Quelle ample matière d'actions de grâces pour vous, NOS TRÈS CHERS FRÈRES, qui dans tous ces avantages reconnaissez la main de Dieu relevant les faibles, abaissant les superbes, récompensant la Grande Bretagne de sa juste horreur pour les principes de la révolution française, source malheureuse d'où ont découlé tous les maux qui, depuis vingt deux ans, désolent l'ancien et le nouveau monde et qui menacent enfin de s'étendre jusqu'à vous !

Car au milieu des grands succès qui couvrent les armes de notre très gracieux souverain, il ne faut pas, NOS TRÈS CHERS FRÈRES, perdre de vue l'inconstance des choses humaines. Il n'est cause si juste, armée si formidable, mesures si bien prises, qui soient à l'abri de tous les revers. Dieu

les permet quelquefois, ou pour éprouver ses serviteurs, ou pour punir son peuple de quelque infidélité. Ainsi les Machabées, armés pour la défense de leurs foyers et de leurs autels et animés du zèle le plus pur pour la loi sainte, éprouvent, néanmoins, des pertes et des défaites qui ne servent qu'à redoubler leur piété et leur courage. Ainsi Israël, tout glorieux de la prise miraculeuse de Jéricho, est repoussé avec perte de devant la ville de Haï, en punition de la désobéissance et de l'avarice d'un seul homme.

Deux choses vous sont nécessaires, ô militaires chargés, sur la frontière, de la défense de nos plus chers intérêts, et vous, Commandants et officiers de ces corps estimables. La première est de ne pas mettre votre confiance dans vos propres forces, comme feraient des infidèles. *Hi in curribus, et hi in equis.* Les brillants succès que nous attendons de votre ardeur militaire reposent essentiellement sur la bénédiction que Dieu voudra bien donner à vos armes.

Nos autem in nomine Domini Dei nostri invocabimus. La seconde est de fuir les vices qui,

en vous rendant indignes de la protection du Ciel, pourraient attirer sur votre patrie quelque fâcheux et humiliant revers. Que le saint nom de Dieu ne soit donc jamais blasphémé sous vos tentes ; que la piété, la justice, la charité, la pudeur règnent dans vos discours et dans toute votre conduite. Ah ! que les ennemis du dehors sont peu redoutables au soldat chrétien qui a su mettre le Seigneur dans ses intérêts !

Et vous, NOS TRÈS CHERS FRÈRES, qui, éloignés du champ de bataille prenez néanmoins une part si vive au sort de nos guerriers ; milice sédentaire, impatiente d'être appelée à partager leurs travaux ; femmes pieuses qui, avec une émotion mêlée de confiance, vous attendez au départ de vos époux comme vous consentez à celui de vos enfants ; prêtres dont le zèle ardent pour la cause publique s'est communiqué si efficacement à vos ouailles par le ministère de la parole, ou qu'une charité attentive a conduits au camp pour y encourager vos jeunes paroissiens ; que vous reste-t-il à faire, sinon de lever les mains vers le ciel comme Moïse, si l'armée

d'Israël en vient jamais aux prises avec les Amalécites ? Remercier Dieu des avantages qu'il a déjà accordés à nos armes ; le prier instamment de continuer sa protection toute puissante à ce vaste empire, spécialement à la partie que nous en occupons, afin qu'à la présente guerre succède une paix prompte, solide et honorable ; ce sont des devoirs que vous impose cet esprit de religion, de loyauté et de patriotisme qui s'est manifesté dans toutes les parties de notre immense troupeau avec une consolation infinie pour le pasteur.

**MANDEMENT DE MONSIEUR J. O. PLESSIS, ÉVÊQUE
DE QUÉBEC, POUR DES PRIÈRES PUBLIQUES.**

11 Novembre 1813.

*Joseph-Octave Plessis, par la grâce de Dieu et du
saint Siège apostolique, évêque de Québec, etc. etc.
Au clergé et aux fidèles du district de Montréal,*

Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

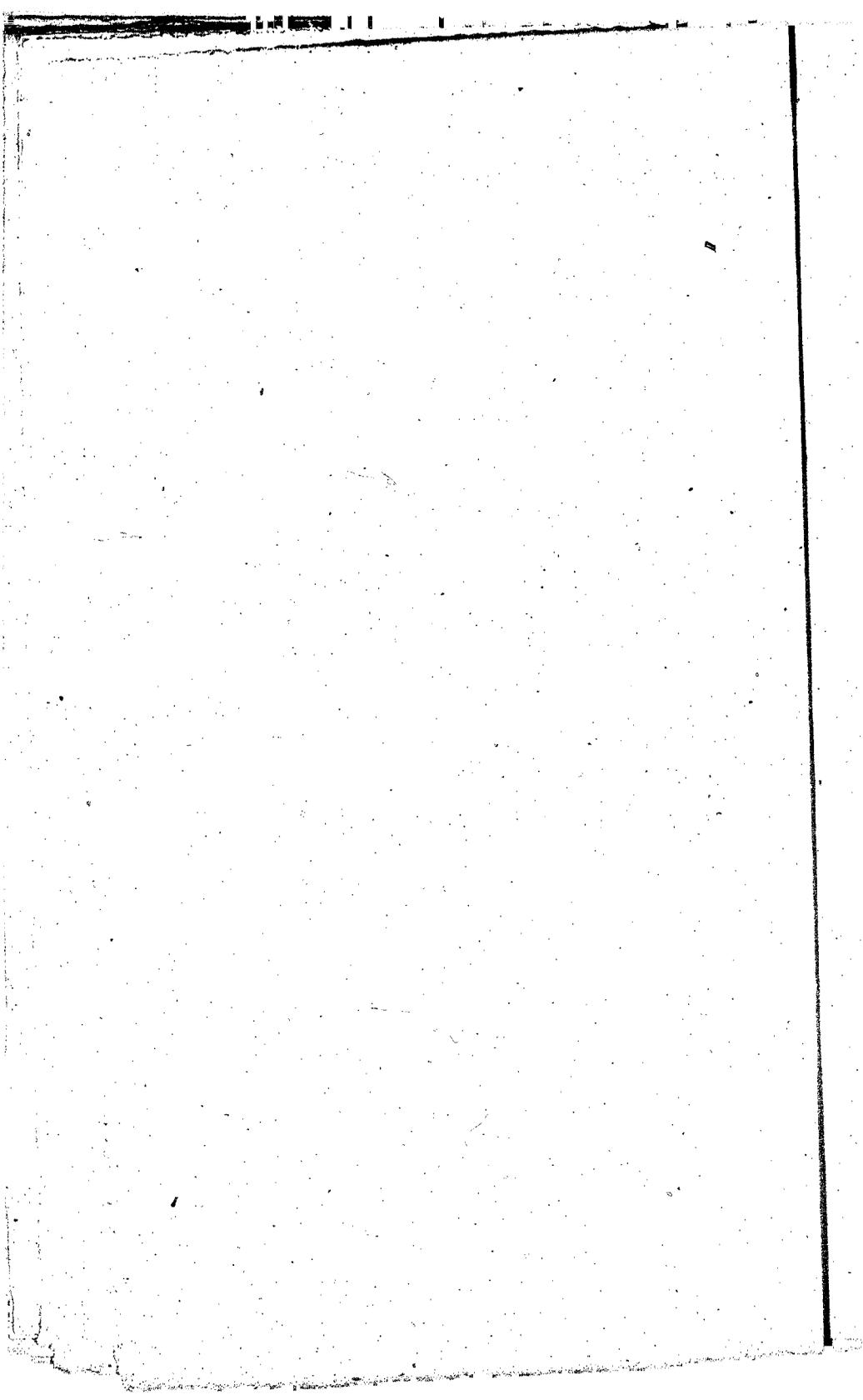
Nous apprenons dans l'amertume de notre
âme, Nos TRÈS CHERS FRÈRES, que nonobstant
l'échec considérable reçu dans le haut de la
rivière Chateauguay, nos ennemis se pré-
sentent d'un autre côté en grande force pour
envahir votre district. Que ne nous est-il
donné de voler à votre secours et de nous
mettre au devant de leurs bataillons pour
protéger contre leurs attaques cette portion
de notre cher troupeau. Mais les armes que
la Providence nous a mises en main n'exi-
geant pas notre présence au milieu de vous
et pouvant opérer de loin comme de près,

nous nous bornerons à gémir sur le pavé du sanctuaire et à demander à Dieu avec larmes la délivrance des maux qui nous menacent.

Guerriers, c'est à vous qu'il appartient de vous opposer comme un mur à l'approche des ennemis et de déconcerter leurs mesures. Ils cesseront d'être formidables dès que le Dieu des armées combattra avec nous. Marchez au combat comme à la victoire. Soutenez cette réputation d'obéissance, de discipline, de valeur et d'intrépidité que vous ont méritée vos premiers succès. Votre confiance ne sera pas vaine, si en exposant vos vies, pour la défense de votre roi et de vos foyers, vous avez soin avant toute chose de faire votre paix avec Dieu. En vous mettant dans la nécessité de combattre les ennemis de l'état, il vous impose l'obligation préalable de vous réconcilier à lui. C'est à cette condition qu'il s'engage à vous protéger, or vous n'ignorez pas que de cette protection beaucoup plus que de vos efforts et de vos veilles dépend la conservation de nos cités et de nos forteresses, (*Ps. 122*) *Nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodit eam.*

Pour vous, prêtres, clers, vieillards, femmes, malades, enfants, qui par état ou par circonstance êtes dispensés du service militaire, ne restez pas dans une stérile inquiétude des événements de la guerre. Unissez-vous de cœur et d'esprit à votre premier pasteur ; servez la patrie autant que vous le pouvez, soit en priant avec plus de ferveur dans vos maisons, soit en vous rendant chaque jour aux pieds des autels pour répandre vos âmes devant le Seigneur et faire au ciel une sainte violence.

Vous savez qu'il peut accorder la victoire au petit nombre comme au plus grand. (*Reg. 14. 6.*) *Non est Domino difficile salvare vel in multis vel in paucis.* Suppliez le donc en toute humilité de ne pas appesantir son bras sur nous, mais de faire (*Ps. 9. 16*) tomber nos ennemis dans les pièges qu'ils nous préparent, en sorte que leurs nouvelles tentatives ne servent qu'à donner à nos armes un nouveau lustre, et à nous une occasion de plus de chanter à jamais ses miséricordes.



EXTRAITS DU JOURNAL DANS LEQUEL MGR PLESSIS
ÉCRIVIT SES IMPRESSIONS PENDANT SON
VOYAGE EN EUROPE.

Voyons d'abord ce qu'il dit et pense en arrivant à Liverpool.

“Quelle ville que celle-ci ! Quel bruit ! Quelle obscurité ! Comme les premières rues que l'on rencontre sont étroites ! quelle puanteur occasionnée par la vapeur du charbon de terre ! Tout en est affecté : têtes, poitrines, lingé, murs, appartements. Il faudrait beaucoup de temps pour détailler tout ce que Liverpool offre d'abord de curieux et ensuite de désagréable aux yeux d'un étranger, surtout lorsqu'il n'a pas encore voyagé en Angleterre.”

MGR PLESSIS VISITE LES INSTITUTIONS CATHOLIQUES, RECUEILLE DES RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉTAT DE LA RELIGION ET FAIT LES RÉFLEXIONS QUI SUIVENT :

“Les étrangers ne soupçonneraient pas que la religion catholique eût autant de

ressources, dans un royaume où elle a été en proie à de si nombreuses et si violentes persécutions. Mais Dieu s'y était réservé des élus, et l'on peut dire à la louange des catholiques anglais, qu'ils sont les sujets de l'empire les plus paisibles. Le gouvernement leur rend cette justice, mais n'a encore pu se résoudre à leur émancipation, par diverses considérations politiques dont la plus vraisemblable est la jalousie qu'en éprouverait le peuple d'Irlande,..... auquel on ne veut point l'accorder. ”

“ On pourrait ajouter à cela l'opposition constante du clergé anglican dont les prélats croient apercevoir leur ruine dans l'émancipation des catholiques ; ceux-ci continuent de pétitionner le parlement pour leur émancipation, parce qu'ils voient avec peine les familles nobles de leur communion exclues des places auxquelles leur naissance les appelle. Il est remarquable que le premier duc et le premier comte d'Angleterre soient catholiques. (*) Ajoutez-y plusieurs autres

(*) Le duc de Norfolk, et le comte de Shrewsbury.

lords et barons, obligés de vivre dans leurs terres, sans prendre aucune part aux affaires publiques, privation qui devient pour eux une tentation presque continuelle d'abandonner la religion catholique, et qui les fait trembler pour la persévérance de leurs enfants..... Du reste, sous une infinité de rapports, l'émancipation ferait plus de mal que de bien aux catholiques, en réveillant la vanité, l'ambition de parvenir aux places qui leur seraient ouvertes, et en les jetant, au préjudice de leur foi et de leur morale, dans les sociétés protestantes. ”

Ces prédictions se sont en partie réalisées, dit M. Ferland, car lorsque l'acte d'émancipation eût été accordé aux catholiques, quelques-uns des grands seigneurs qui avaient conservé extérieurement la religion de leurs pères, plutôt par un sentiment d'orgueil que par attachement à la foi, renoncèrent au catholicisme, qu'ils regardaient comme plus gênant dans ce monde que le protestantisme.

A la suite de ces réflexions sur l'état de la religion catholique en Angleterre, l'évêque tourne ses regards vers le Canada. “ Les ha-

bitants du Canada, dit-il, se félicitent beaucoup de n'avoir jamais eu à gémir sous les privations qu'endurent les catholiques en Angleterre. Hélas ! s'ils considéraient la chose sous le rapport de la religion, ils reconnaîtraient qu'ils n'y ont rien gagné. La liberté de la religion ne consiste pas précisément à faire des processions dans les rues, à porter les sacrements au dehors avec solennité, à faire marcher la croix et le clergé à la tête d'un convoi. Cet extérieur a assurément son avantage et donne à nos cérémonies une pompe dont Dieu peut tirer sa gloire. Mais, indépendamment de tout cet extérieur, on peut dire que la religion est libre, lorsque les fidèles peuvent, sans être inquiétés, en faire les exercices dans leurs maisons et leurs églises, entendre la parole de Dieu, chanter ses louanges et participer aux sacrements. Les catholiques anglais ont cet avantage et l'apprécient beaucoup. »

QUELQUES NOTES RELATIVEMENT A LA FRANCE.

Il exprime le plaisir qu'il éprouve de pouvoir parler français et de fouler le sol de la France, puis il ajoute :

“ Après avoir voyagé dans les élégantes voitures d'Angleterre et y avoir été conduit par des chevaux luisants et noblement enharnachés, on recule presque d'horreur à la vue des lourds et sombres carrosses de France, portés sur des roues aussi épaisses que celles des chariots, et conduits par des chevaux assez vigoureux, mais maigres, sales, attelés de cordes ou de mauvais cuir, avec des attels de colliers larges comme des cangues et surmontés de quatre à cinq livres de laine bleue ou rouge...

“ Les chemins, quoique inférieurs à ceux d'Angleterre, étaient néanmoins beaux, et nous les avons trouvés semblables par toute la France... Les hôtelleries de France ne valent pas celles d'Angleterre du côté de l'ordre et de la propreté. On n'y connaît point l'usage des tapis, quoique les appartements aient généralement des pavés au lieu de plan-

chers, ce que les étrangers trouvent fort incommodes pour les pieds et encore plus pour les genoux, quand ils veulent prier. ”

D'un autre côté, les campagnes lui parurent plus riantes en France qu'en Angleterre. “ Plus de ruisseaux, écrit-il, plus de bosquets ; les arbres, même isolés, ne présentent pas la même monotonie ; les vallées sont plus variées ; les champs, plus vastes, ne sont pas divisés, comme dans l'autre royaume, à l'instar des carreaux d'un damier..... On y a un soin extrême d'entretenir une rangée d'arbres de chaque côté des grands chemins, et il y a très-peu d'endroits où ce soin soit négligé. ”

NOTES SUR L'ITALIE.

Ses remarques sur l'Italie sont fort intéressantes. Il parle avec enthousiasme de la Savoie, de son clergé surtout dont il vante le patriotisme et le dévouement sans bornes.

“ Toute petite qu'est la Savoie dit-il, il n'est pas rare d'y trouver des ecclésiastiques, devenus curés, qui ne sont jamais sortis de leur patrie. Celui qui a été jusqu'à Turin, ou de l'autre côté, jusqu'à Grenoble, passe pour

un homme qui a beaucoup couru. C'est bien autre chose s'il a vu Lyon, ou Milan, ou Gênes ! les autres se rangent autour de lui et l'écoutent en silence, pendant qu'il raconte les choses merveilleuses qu'il a rencontrées dans ces longues et extraordinaires excursions. Quelle doit donc être leur surprise de voir chez eux des hommes venus du Canada ! La géographie leur apprend qu'il existe une telle contrée ; mais que l'on ose venir de là dans leur pays, c'est une entreprise dont la hardiesse peut à peine leur entrer dans la tête. ”

“ Le Piedmont, écrit l'évêque, est un pays fertile, bien fait pour contraster avec la maigre Savoie. Les champs, très étendus, sont cultivés comme des jardins. Les vignes ne sont pas comme en France, des arbrisseaux..... elles sont très-hautes et très grosses ; chacune est attachée à un arbre. Ces arbres, qui sont communément des ormes, sont plantés sur toutes les terres en ligne droite et à perte de vue... Cette manière de réunir la vigne aux arbres et d'en orner les champsensemencés n'est pas particulière au Piedmont ; elle est commune à toute l'Italie, où le bon vin

abonde, quoiqu'on n'y trouve point de vignoble proprement dit. Qui, en voyant cette manière d'unir la vigne aux ormeaux, ne se rappellera le *ulmisque adjungere vites* de Virgile ? Dès le temps de ce poète l'on avait déjà, sans doute, adopté en Italie le genre de culture qui s'y pratique encore."

" Presque partout, dans le Piedmont, on trouve d'espace en espace, sur les bords du chemin, non-seulement des croix plantées, mais de petites chapelles, ou plutôt des colonnes carrées, hautes d'une douzaine de pieds et sur lesquelles sont peintes des images pieuses. Dans les villages, les boutiques ont souvent pour enseignes des peintures de ce genre, appliquées sur le mur ;..... il faut avouer que des yeux catholiques retrouvent avec délectation ces monuments de la piété publique. "

Rome devait naturellement l'impressionner vivement.

" Rome, écrivait-il, n'est pas la plus belle ville du monde, mais elle est assurément la plus curieuse, la plus célèbre, la plus digne de fixer les regards d'un étranger et d'exalter

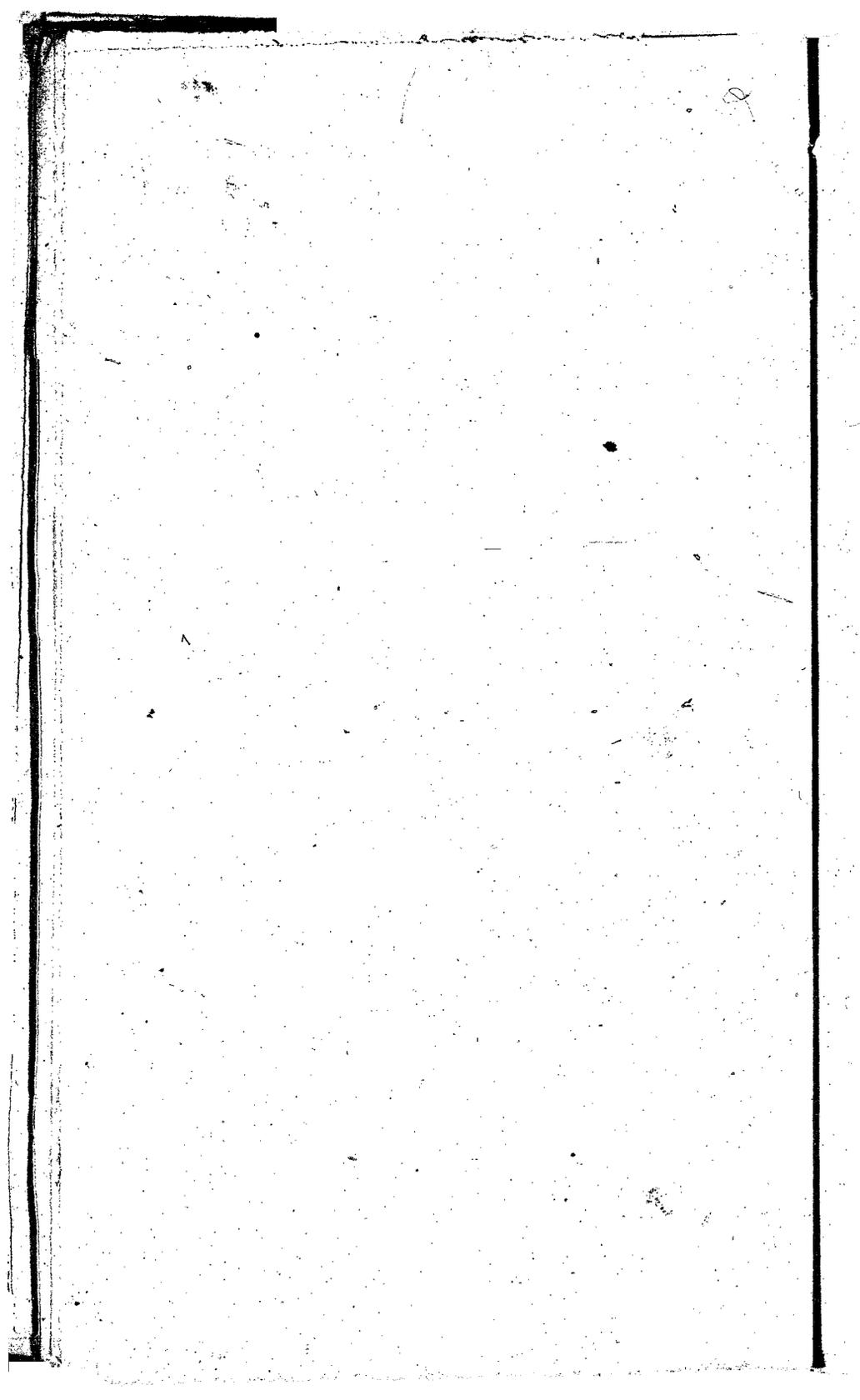
son imagination, par des souvenirs de toute espèce, par les monuments profanes et religieux, anciens et modernes, dont elle est remplie. On se sent élever l'âme, en réfléchissant que l'on marche sur les mêmes places et dans les mêmes rues que foulèrent autrefois les pieds du sage Numa, du sobre Quintus Fabius, des Camille, des Scipion, des Pompée, des Cicéron, des César, des Constantin. Mais ce sentiment acquiert bien une autre énergie, lorsqu'un chrétien y reconnaît les lieux arrosés des sueurs des apôtres et du sang des martyrs ; lorsqu'il voit le chef de l'Eglise catholique régner en souverain et faire régner la vraie religion et toutes les vertus sur le même trône où tant de scélérats et d'impies s'assirent autrefois en maîtres, et dans la même ville qui fut si longtemps livrée au culte sacrilège de toutes les fausses divinités."

On aimera sans doute à connaître le jugement que portait un homme si sage, sur le gouvernement pontifical et sur les chefs de l'état ; son journal nous fournit à ce sujet les passages suivants.

“ Considéré sous le rapport politique, le souverain pontife a une autorité sans bornes. Sa volonté fait loi ; mais il s'en faut bien que ce despotisme tende à molester le peuple. Au contraire, il est avoué que le gouvernement de l'état ecclésiastique est le plus doux et le plus paternel qui existe au monde. S'il y avait quelque chose à lui reprocher, ce serait moins un abus d'autorité qu'un défaut d'énergie.

“ Des écrivains mal intentionnés, les uns protestants, les autres mauvais catholiques, se sont beaucoup récriés sur le luxe des cardinaux et les ont donnés comme tout occupés de vanité et menant une vie oisive et délicate. Rien de plus calomnieux que ces imputations. Les cardinaux sont généralement des personnages qui ne sont conduits à cette dignité que par leur piété, leur savoir et les services qu'ils ont rendus à l'Eglise, dans des situations moins importantes. Parvenus à la pourpre, ils mènent une vie fort retirée, mangent rarement au dehors et donnent encore plus rarement à manger chez eux. S'ils habitent des palais, s'ils ont des domestiques et des équipages, ils ne font en cela que ce que font

les ambassadeurs étrangers, les princes et les nobles de l'état pontifical, qui tous leur sont inférieurs en dignité. Car chacun des cardinaux peut parvenir au souverain pontificat, et ils sont réellement à la cour de Rome ce que sont les princes du sang dans les autres cours. D'après cette observation, on n'a pas droit de trouver mauvais qu'ils gardent un certain décorum ; on a plutôt à s'édifier de leur modestie et de l'emploi que font de leurs revenus ceux d'entre eux qui sont riches par eux-mêmes ; les autres, réduits au traitement de cinq mille scudis par an, qui leur est alloué par le pape, n'ont pas le moyen de faire grande figure, quand on leur en supposerait l'inclination. Mais ils sont plus remarquables par leur aumônes, par leur régularité et leur piété, que par ce prétendu luxe qui leur est attribué par la malveillance de ceux qui veulent que tout soit mauvais dans la cour de Rome, et par l'ignorance d'autres qui, ne l'ayant pas vue, sont les dupes de ces calomnies. ”



POÉSIE

EN L'HONNEUR DE MONSIEUR PLESSIS.

M. Xavier Mermet, qui a chanté la bataille de Chateauguay, adressa à Mgr Plessis, lors du voyage de l'illustre prélat en France, l'épître suivante :

Dis-le moi franchement, prélat du Nouveau-Monde ;
Faut-il louer ton zèle, ou faut-il qu'on le fronde ?
Quand, du même coup-d'œil, tu parcours tant de mers,
Tant de fleuves lointains, tant de climats divers ;
Ne dois-je pas penser que la belle Italie
Par un pont invisible, au Canada s'allie ;
Et que, par un effet qu'on n'imagine pas,
Du Saint-Laurent au Tibre on ne compte qu'un pas ?
Tu voles sur les lacs, tu franchis le grand fleuve ;
D'un œil tu vois Québec, de l'autre Terre-neuve.

.....

Je fixe avec effroi la nacelle tremblante
Qui t'offre pour palais une écorce flottante :
J'entends le nautonnier dont la vieille chanson
Bat le temps à la rame et guide l'aviron :

Tu pars, tu vas frayer des routes incertaines,
Répandre tes bienfaits sur des plages lointaines ;
Et, pour mieux exercer ton zèle généreux,
Descendre du plus haut des sommets écumeux,
Au golfe redouté, témoin de tant d'orages,
Si fertile en écueils, si fécond en naufrages.

Aux cruels Algonquins tu donnes d'autres mœurs ;
En leur montrant le Christ, tu subjuges leurs cœurs.
L'Esquimaux, par tes soins, doit changer de nature,
Livrer son âme à Dieu, ses bras à la culture ;
L'Ontario n'a plus de sauvages errans ;
L'Huron voit à tes pieds ses féroces enfans,
Et sur un sol nouveau, sur d'effrayants rivages,
Tu fais du Rédempteur respecter les images.
Les gouffres, les torrens, les rochers sourcilleux
Qui font du plus beau fleuve un fleuve périlleux ;
Les monstrueux écueils, les colosses de glace
Qui, roulant de ses bords, hérissent sa surface ;
Les Autans, les frimas, les débris du malheur,
Rien n'arrête l'essor de ta pieuse ardeur.
La hutte du sauvage et le chaume rustique
Béniissent, en tout temps, ton zèle apostolique ;
Et les deux Canadas, heureux de tes bienfaits,
Quand tu fuis le repos, prospèrent dans la paix.

Ce sont-là tes travaux, ton triomphe et ta gloire ;
Et n'est-ce pas aussi ta plus belle victoire ?

Pourquoi, héros chrétien, Pontife révéral,
Donner un plus long cours à ton zèle sacré ?
Pourquoi de la fortune essayer les caprices,
Quand elle veut qu'en paix tu goûtes ses délices ?
Lorsque le Nouveau-Monde est heureux par tes soins,
Pourquoi d'un monde usé prévenir les besoins ?
Ces immenses forêts, ces lacs dont l'étendue
Avec celle des mers nous parait confondue,
Ces îles, ces rochers, ce golfe périlleux
Ne suffisaient-ils pas à tes élans pieux ?
Devais-tu donc, guidé par une sainte envie,
Pour visiter nos morts, sacrifier ta vie ;
Pour fixer une fois le pompeux Vatican,
Franchir deux fois les monts, et deux fois l'Océan ;
Et, pour un jour heureux que ta présence assure,
D'un siècle de regrets nous offrir la mesure ?
Devais-tu donc enfin passer, à si grand prix,
Des Français de Québec aux Hurons de Paris ?
" Que viens-tu faire ici ? te diront nos faux sages :
" Crois-tu voir parmi nous des hordes de sauvages ?
" Viens-tu nous présenter tes fanatiques lois,
" Comme à des Esquimaux, comme à des Iroquois ?
" Crois-tu que nous rampons dans d'épaisses ténèbres,
" Qu'on refuse à nos morts jusqu'aux accens funèbres,
" Que, sous le plus grand Roi, le parjure annobli
" Peut fouler à ses pieds le mérite avili ;
" Que, chez nous, les vertus ne sont que des offenses,
" Et que le crime seul conduit aux récompenses ?

" Non, non, sors de l'erreur et ne t'y trompes pas :
 " Nos écrits éloquents, nos discours pleins d'appas,
 " Nos modernes leçons qui chassent les premières,
 " Ne te montrent que trop le siècle des lumières ;
 " Et seul, ce mot nouveau, perfectibilité,
 " Doit détruire à tes yeux l'ancienne vérité.
 " Pourquoi donc parmi nous viens-tu de l'Évangile
 " Répandre arrogamment la semence inutile ?
 " La raison nous tient lieu de ce code inhumain,
 " Et chez nous Massillon reparaîtrait en vain.
 " Oui, tout n'est que matière, et notre âme ravie,
 " Sans penser à la mort, nè tient qu'à cette vie.

Tels sont, digne Prélat, tels sont nos esprits faux,
 Tels sont nos faux Français et nos faux libéraux.
 Quitte le sol barbare, où la voix du sophisme
 S'élève impunément, pour prêcher l'athéisme,
 Rejoins le Nouveau-Monde, il vaut mieux que l'ancien ;
 On s'y conduit en sage, on y pense en chrétien.
 Mais daigne me bénir, apôtre des-deux mondes,
 C'est ainsi qu'à mes vers il faut que tu répondes.
 Pars, mes vœux te suivront : ils vont au Dieu-Sauveur
 Qui seul peut à ton zèle égaler ton honneur.

Marseille, 27 mars 1820.

J. MERMET.

FIN.

EUSÈBE SENÉCAL & FILS, imprimeurs, Montréal.

